TABLEAUX

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

TOME SECOND.

TABLEAUX

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PUBLIÉS

SUR LES PAPIERS INÉDITS

DU DÉPARTEMENT ET DE LA POLICE SECRÈTE DE PARIS

PAR

ADOLPHE SCHMIDT,
PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE JÉNA.

TOME SECOND.

LEIPZIG,
VEIT & COMP.
1869.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

pag.

TROISIÈME PARTIE: Les derniers temps du ministère Garat (juin — août 1793) 1

CHAP. I. Rapports des observateurs Dutard, Perrière, Julian, et Latour-Lamontagne, du 5 jusqu'au 25 juin 3

„ II. Affaires du Mans et du département de la Sarthe 91

„ III. Tableau de Paris, du 28 juillet 95

„ IV. Orléans-Égalité. Lettres interceptées . . . 96

QUATRIÈME PARTIE: Le règne de la Terreur (août 1793 — juillet 1794) 99

CHAP. I. Lettres et rapports des observateurs, du 24 août jusqu'au 14 septembre 1793 . . . 101

„ II. L'État des rapports des observateurs de Paris, du septembre 1793 jusqu'au milieu d'avril 1794 121

„ III. Formation de la société populaire à Bourg-l'Égalité 124

„ IV. Tableau de Paris, du 19—30 sept. 1793. Extraits des rapports de police 125

„ V. Le maire Pache et son agent Mallaïs. Affaires de Triel et de Mantes, 23 sept. — 5 oct. 1793. 130

pag.

CHAP. VI. Tableaux de Paris des 17 et 19 octobre 1793. 133
„ VII. Demandes des Jacobins, du 25 décembre 1793. 135
„ VIII. Les districts, les sections et la Commune, janvier — mars 1794. 136
„ IX. La chute d'Hébert. Tableaux journaliers de Paris, du 11 jusqu'au 24 mars 1794. . . 141
„ X. Tableaux journaliers de Paris, du 25 jusqu'au 29 mars 1794. 189
„ XI. Adresses et rapports au Comité de salut public, 30 mars — 30 mai 1794. 203
„ XII. Robespierre dans son bureau, soignant le Salut public 208

CINQUIÈME PARTIE: La réaction thermidorienne et ses suites (juillet 1794 — mai 1795) 221

CHAP. I. L'esprit public dès le 9 thermidor jusqu'à la fin de l'an 2. 223
„ II. Tableau de vendémiaire et de brumaire, an 3. 236
„ III. Tableau de frimaire et de nivose, an 3. . . 246
„ IV. Lettre de Bailly au comité de législation . . 268
„ V. Tableau de pluviose et de ventose, an 3. . . 269
„ VI. Tableau de germinal et de floréal, an 3. . . 304

SIXIEME PARTIE: La fin de la Convention (mai — octobre 1795) 339

CHAP. I. Le 1 prairial (20 mai 1795): l'envahissement de la Convention et ses suites. Tableau de prairial an 3. 341
„ II. Tableau de messidor, an 3. 358
„ III. Tableau de thermidor, an 3. 373
„ IV. Tableau de fructidor, an 3. 395
„ V. Les jours complémentaires de l'an 3 (17—22 sept. 1795) 420
„ VI. L'insurrection du 13 vendémiaire an 4 (5 oct. 1795) et la clôture de la Convention . . 428

SEPTIÈME PARTIE: Le début du Directoire exécutif (novembre et décembre 1795) 435

CHAP. I. L'héritage des Comités nationaux 437
„ II. L'institution du bureau central 439
„ III. La suite de bruumaire, an 4. 443
„ IV. Tableau de la première moitié de frimaire

pag.

an 4. Les derniers rapports de la commission administrative de police . . . 467
Complots royalistes à Orléans 489
Affaires des armées 504

CHAP. V. Les premiers rapports du bureau central de Paris. Tableau de la seconde moitié de frim. an 4. 513

Errata et Notes supplémentaires.

TOME I.

Pag. 25 l. 17 lisez 1791 au lieu de 1792.
„ 143 n. 53 comparez T. II. p. 30 note.
„ 260 l. 9 lisez d'Argence au lieu de de la Régence (V. T. II. p. 44 note).

TOME II.

„ 11 l. 36 s. lisez tous vos clubs au lieu de les clubs.
„ 32 „ 35 „ Nomophiles „ „ „ Nomophyles.
„ 52 „ 13 mettez dit Robespierre en parenth. angulaire.
„ 79 „ 37 lisez mêmes [vrais?] au lieu de vrais.
„ 125 „ 16 le manusc. a annoncé „ „ „ énoncé.
„ „ „ 28 lisez Convention „ „ „ Constitution.
„ 133 „ 22 „ croît „ „ „ criait.
„ „ „ 29 „ ses [leurs] „ „ „ ses.
„ 167 „ 15 le ms. a Blimé „ „ „ sublimé.
„ 175 „ 40 lisez calons [colons? Calon?] au lieu de Calon.
„ 185 „ 8 le ms. a Kelerman (p. erreur) „ „ „ Westerman.
„ 187 „ 3 „ „ „ 17 „ „ „ „ „ 19.
„ 192 „ 10 „ „ „ par au lieu de pour.
„ 219 „ 10 lisez Tallien „ „ „ Taillien.
„ 238 note „ „encore Fauconnier, Duchauffour, Hannocque etc."
„ 371 l. 6 le ms. a Peuple au lieu de Père.
„ 382 „ 3 mettez des cit. en parenth. angulaire.
„ 415 „ 27 lisez progrès [principe?] au lieu de principe.
„ 420 „ 1 le ms. a s'attribuent „ „ „ substituent.
„ 471 „ 17 le ms. a et au lieu de ce.
„ „ „ 24 „ „ „ ils „ „ „ elles.
„ „ „ 39 „ „ „ que „ „ „ à qui.
„ 472 „ let 2 „ „ „ soit „ „ „ c'est.
„ „ „ 9 „ „ „ pas „ „ „ plus.
„ „ „ 20 „ „ „ nous „ „ „ les.
„ 479 „ 21 „ „ „ des „ „ „ deux.
„ 486 „ 5 „ „ „ une „ „ „ cette.
„ 490 „ 7 lisez des plus urgent au lieu de plus urgent.
„ „ „ 18 le ms. a pourra „ „ „ pourront.
„ „ „ 25 „ „ „ à qui „ „ „ et que,
„ 493 „ 28 „ „ „ jour din du matin au lieu de journal dum.
„ 496 „ 17 „ „ „ que „ „ „ dont.
„ 501 „ 32 „ „ „ trop „ „ „ très.
„ 511 „ 42 mettez qu'il est nécessaire en parenth. angulaire.
„ 513 „ 23 s. „ de la ville „ „ „
„ 514 „ 3 „ de marchandises „ „ „
„ 523 „ 25 lisez le sujet au lieu de la cause.
„ 558 „ 16 s. le ms. a et plusieurs au lieu de et que pl.

D'ailleurs, on nous dispensera volontiers de la charge d'indiquer toutes les petites négligences que les auteurs ou les copistes des rapports ont commises, et que nous avons cru devoir corriger sans dire mot. (V. T. I. p. IX.)

TROISIÈME PARTIE.

LES DERNIERS TEMPS

DU

MINISTÈRE GARAT.

(JUIN—AOÛT 1793)

I. Rapports des observateurs Dutard, Perrière, Julian, et Latour-Lamontagne, du 5 jusqu'au 25 juin 1793.

La journée du 2 juin, la chute de la Gironde ébranla l'équilibre de Garat. Consterné et pris d'indignation, celui-ci écrivit, ce soir-là même, sa démission. „Ma résolution, raconte-t-il (mém. p. 142), était prise de ne pas rester dans une place où rien ne me donnait les moyens d'empêcher le mal, et où tout m'en faisait paraître le complice."

Mais le lendemain déjà ses amis le „conjurèrent" de retarder sa démission. Ils pensèrent, vainement, qu'il pourrait encore „prévenir de plus grands malheurs en restant." Garat leur céda et resta, mais à la vérité, pour continuer ses œuvres de faiblesse et ses observations.

(N. 142) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 5 JUIN.

»Mercredi matin 5 juin, 10 heures.

C'est dans les agitations, dans les grandes convulsions, que l'observateur peut recueillir, peut orner sa mémoire, pour que dans le calme qui succède nécessairement à un grand mouvement, il puisse faire une transition heureuse et utile d'une insurrection à une autre.

Lorsque le peuple est atteint du sommeil, il faut que l'observateur repose aussi. Ici, on voit nos braves héros de l'un et l'autre parti séparés, éloignés les uns des autres, et de-là même il n'a plus dû y avoir de combat. Le peuple ne dit plus mot, et les membres de la faction elle-même n'osent pas regarder comme une victoire acquise ce qui s'est passé dans la séance du 2.

Que fait l'observateur? Il repose, il médite profondément sur les connaissances déjà acquises. Je croirais, moi, avec un peu de travail, [pouvoir] vous présenter d'avance le tableau de ce qui se fera, de ce qui se passera d'ici à un mois.

Vous avez eu vraisemblablement connaissance de l'arrêté de la Commune du 3 du courant, par lequel elle ordonne l'arrestation de tous les membres de la Convention qui abandonneraient lâchement leur poste, et de ceux desd. membres qui, dans ces moments de dangers, donneraient leur démission.[1]

Il m'est impossible de vous donner rien de nouveau. Comme je prévois que d'ici à 15 jours je n'aurai presque rien à faire, je vais me donner sérieusement à l'étude, je suivrai les opérations de la Convention, de la Commune et des Jacobins, et je vous présenterai tous les jours un aperçu.«

(N. 143) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 6 JUIN.

»*Jeudi 6 juin, 8 h. du matin.*

On vient de me dire que la Commune a tenu une séance extraordinaire cette nuit pour s'occuper d'une assemblée de financiers et gens riches qui se tient dans l'une des rues de Grenelle.

Cela est-il vrai, ou cela ne l'est-il pas? Il importe peu pour ce que j'ai à dire, il est plus qu'évident qu'il faut une grande activité, une grande surveillance, pour le coup qu'on cherche à porter à la chose publique.

Il n'est pas de sacrifices que les gens riches ne doivent faire dans cette occurrence. S'ils continuent à être insouciants, ils doivent tous s'attendre à être forcés de donner, avant un mois, leurs fortunes, ou de risquer de les défendre au péril de leur vie avec des broches à rôtir s'il leur en reste.

Je suis las de réfléchir sur l'aveuglement de notre philosophie, ou plutôt de nos philosophes, et sur l'avarice de nos bons négociants.

Les premiers veulent tout gagner par la persuasion; c'est à-peu-près comme s'ils disaient que c'est par des arguments d'éloquence, par de brillants discours, par des plans de constitution qu'ils veulent gagner des batailles. Bientôt, suivant eux, il faudra et il suffira de porter au combat, au lieu de canons, une édition complète des œuvres de Macchiavel, de Montesquieu, de Rousseau etc., et ils ne font pas attention que ces hommes, comme leurs ou-

---

[1] V. le Moniteur n. 157, et l'Hist. parl. T. XXVIII p. 156.

vrages, n'eussent été et ne sont encore que des sots à côté d'un coupe-tête muni d'un bon sabre.

Il est clair qu'il faut éclairer le peuple; mais, au moins, faut-il n'employer pour la défense d'une constitution et des lois que les hommes qui y ont intérêts, n'employer pour la défense des propriétés que ceux qui en ont; car si vous y admettez des gens qui n'en ont pas, il est encore évident qu'ils ne voudront pas et qu'ils ne devront pas les défendre.

Ces principes sont peut-être les plus simples qu'il soit possible d'avancer, et cependant, c'est par un oubli entier de ces mêmes principes qu'on est parvenu à ruiner la France, y fomentant l'anarchie pendant quatre années consécutives. Voir Paris, ou l'avoir vu il y a huit jours, c'est une chose bien différente. Je suis sûr qu'il y a vingt mille hommes qui depuis six mois laissaient leur sabre suspendu à un clou, qui l'avaient laissé rouiller par l'impossibilité où ils se voyaient réduits de gagner quelque chose dans leur insistance,[1] et qui depuis trois jours les ont remis en activité.

Avant-hier soir, sur la terrasse du château, j'y ai conféré avec un coupeur de têtes, l'un des acteurs de l'expédition de 7bre. Il nous dit à moi et à un autre qu'il avait été pendant tout le temps à l'Abbaye et à la Force. C'était sans doute assez nous dire. Il me parut, par tout ce qu'il dit, que le susd. ne se mettait de la partie que dans les bonnes fêtes, et qu'il espérait que bientôt il aurait de l'ouvrage. Je voudrais bien qu'à celui-là on lui mît Macchiavel entre les mains pour voir le parti qu'il en tirerait.

J'ai vu hier matin quatre hommes comme il faut, qui ont disserté longtemps, sans oser s'expliquer trop sur la dernière affaire. L'un d'eux a sorti de sa poche une feuille, pour prouver le livre à la main, que c'était illégalement qu'on avait mis en état d'arrestation les 32.

Les observateurs, les philosophes, les grands raisonneurs ont la gueule béante; ils baillent comme des poissons; il n'est pas jusqu'à l'aide-de-camp de Lafayette et un autre gros homme plein d'esprit, habitués du café Caveau, qui ne se taisent.

Je les démonte quand ils veulent me parler, ces grands raisonneurs. Où est votre sabre, leur dis-je? Vous n'en avez pas, eh bien taisez-vous donc.

Un petit maître disait hier matin à côté de moi „Pour moi, on ne me désarmera pas, car je n'ai jamais eu d'armes.“ Hélas, lui dis-je, ne vous en vantez pas, car vous trouveriez à Paris 40 mille

---

[1] Voir l'explication de ce mot dans le n. 145.

j. f. qui vous en diraient autant, et vraiment ce n'est propre à faire honneur à la ville de Paris.

Pour opérer le désarmement, on commence par aller chez les personnes les plus paisibles, et quant à ceux que l'on craint un peu, on les met préalablement en état d'arrestation.

On m'a raconté aux halles, ce matin, qu'un capitaine chez qui on était allé pour lui demander son fusil, avait admis chez lui la force armée. On entre dans sa chambre, son fusil était à côté de la porte. Lui s'est tenu au milieu au travers d'une table sur laquelle reposait une paire de pistolets et un sabre. „Votre fusil?" Mon fusil?... Le voilà, vous pouvez le prendre; mais je préviens que le premier qui porte la main dessus.... Ces Mess. se sont retirés paisiblement, et on assure que cet homme courageux est gardé à vue.

Basti, commandt du Contrat-social, homme ferme, courageux, et même assez bon militaire, a envoyé sa démission. Il serait important, s'il n'y avait pas une révolution secrète de la part du parti constitutionnel de laisser tout à l'abandon, de l'inviter à la rétracter, ou d'inviter la section de ne pas l'accepter. C'est ce soir que l'affaire doit être décidée. J'aurais invité le capitaine de ma compagnie à l'assemblée, tous mes camarades pour aller en députation chez lui; mais je crains tout comme eux d'être mis en état d'arrestation.

Voilà, Mess. les constitutionnels, les beaux fruits de vos grandes mesures révolutionnaires. Si vous n'en étiez vous-mêmes les dupes, je serais tenté de croire que vous vous entendiez avec les factieux pour opprimer les honnêtes gens, lorsque vous avez établi, ou du moins maintenu si longtemps, les comités révolutionnaires. Il est plus clair que le jour que ce sont eux qui ont abattu le courage des gens les plus honnêtes.

Ce matin aux halles, j'ai vu pleurer une bouquetière en chef de ce qu'on avait supprimé les deux fêtes-Dieu.[1] Elle faisait tous les ans sa petite récolte ces deux jours; et 30 femmes, a-t-elle dit, qui travaillaient avec moi, gagnaient aussi bien que moi leur quinzaine. Il n'est pas de modiste, de marchands d'indienne et d'étoffes, de tapissiers etc. qui ne maudissent l'existence de tous ceux qui ont concouru à cette suppression.

On m'a dit depuis hier que les Bordelais viennent ici avec un plan de constitution qu'ils entendent faire adopter; 800 hommes formant l'avant-garde sont déjà en route.

[1] Ce furent en 1793 le 30 mai (voir n. 135) et le 6 juin. C'est à cause de cette dernière fête-Dieu, nommée la petite, que les numéros suivants s'occupent des affaires de la religion.

Voilà tout ce que je puis vous dire en observation.

Réflexions. Il est question d'introduire le cheval de bois à Paris, comme on l'introduisit autrefois à Troie. J'ai lancé le cri de Laocoon et je ne cesserai de crier jusqu'à la fin.

Beaucoup d'étrangers sont ici, j'y ai vu et j'ai conféré même avec plusieurs des députés de Marseille, avec un maire du côté du Hâvre etc. Ils sont tous les ennemis de l'anarchie.

Mais les autres valent mieux, ils ont tous des sabres, et les vôtres pour la plupart n'en ont point. J'ai cependant aperçu plusieurs officiers des gardes nationaux des départements qui sont de très-bonne mise.

Si vous avez quelques influence, comme je ne puis en douter, je vous conseille d'abord de retenir, autant que vous pourrez, ceux qui sont ici, d'en appeler par un, par deux, par quatre, par dix, le plus que vous pourrez. Si les négociants et d'autres voulaient sauver leurs propriétés, la chose leur serait extrêmement facile, en appelant chacun leurs parents, leurs amis etc.«

(N. 144) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 6 JUIN.

»*Jeudi 6 juin 1793, 2e de la Républ., à 3 h. de relevée.*

Dans les groupes que la chute du soleil laissa hier se former aux Tuileries, il y avait trois sujets de conversation: La Religion, l'arrestation des 32 et la nature des différentes armes. On ne répétait contre la religion que de vieilles rapsodies; c'est le lion expirant auquel l'âne même vient donner son coup-de-pied. Mais Dieu même fut attaqué, et cela par une femme et d'une manière assez piquante et assez juste, si toute-fois la théologienne songea à y mettre la justesse qui paraissait dans son expression. „On parle de Dieu, dit-elle, mais Dieu est *de l'aristocratie*." De l'aristocratie, notez, et non pas un aristocrate, ce qui est respecter la divinité et renvoyer à leurs vrais auteurs les abus auxquels on a fait servir un nom aussi saint. C'est donc ainsi que dans la suite des générations, et à mesure qu'il s'éclairerait, le peuple devait combattre ses hypocrites ennemis des mêmes armes dont ils l'avaient subjugué! Ils avaient lié l'idée de la divinité à celle du despotisme et de la superstition; eh bien, le peuple à son tour attache l'idée de l'aristocratie à celle de la divinité, ou plutôt découvre que c'était un de ses moyens d'oppression. Mais malheureusement le peuple des départements et même une partie de celui de Paris n'est pas aussi éclairé

que les groupes ou peut-être seulement les orateurs des groupes des Tuileries! N'admirez-vous pas comme à l'œil de celui qui y regarde de près le cercle des lumières se rétrécit et que l'on a beaucoup trop tôt vanté les lumières du 18e siècle! Le feu de la superstition à peine éteint dans la Vendée se rallume dans la Lozère et peut-être suivra dans toute la république une traînée que lui assure l'ignorance. Je connais l'Auvergne que j'habitai jadis, et que j'ai parcourue même depuis la révolution. Celle-ci n'a pas de meilleurs soutiens que les Auvergnats, qui sentent bien de quel poids les a délivrés l'abolition des droits féodaux; mais, s'ils haïssaient leurs seigneurs, ils aimaient et ils aiment encore leurs prêtres. Leurs prêtres boivent avec eux, leur vendent l'absolution; tous les dimanches, à leurs prônes, il se crie à l'enchère des lieutenances et sous-lieutenances, qu'ils préfèrent peut-être encore à celles qu'a créées la Révolution: „à tant la lieutenance de St. Pierre!“ et si le paysan tarde à mettre le prix, vite un éloge du Saint et mes paysans [s'empressent] *de monter* à l'envi. Ces hommes simples sont aujourd'hui divisés en deux classes, dont l'une a adopté les prêtres assermentés, l'autre se tient obstinément à ses prêtres réfractaires, et c'est malheureusement la plus nombreuse. Je puis le dire: l'Espagnol et l'aristocrate n'aura pas de plus dangereux ennemis, comme la terre n'a pas de plus industrieux et de plus infatigables cultivateurs; mais la France perdra des hommes si précieux sous ce double rapport, si elle s'obstine à exiger d'eux le sacrifice de leurs prêtres.

On a fait ce matin des processions dans les faubourgs, quoiqu'il n'y en ait pas eu dans la ville; c'est qu'apparemment les lumières n'ont pas encore eu le temps de pénétrer du centre aux extrémités; tant leur extension est rapide!

Des particuliers m'ont assuré, sur d'autres assurances, que le comité des douze avait en main des preuves indestructibles du projet d'assassiner les vingt-deux. Il peut citer les personnes destinées à cette opération, les vendeurs de la chaux qui devait consumer les cadavres, et le lieu où cette chaux se trouve déposée.

On en raisonne bien autrement dans les groupes des Tuileries: „Les vingt-deux ne supposaient ce projet que pour appeler les départements contre Paris et dégarnir d'autant les frontières; c'est eux qui ont fait sonner le tocsin et battre la générale; qui ont semé les bruits contraires qui devaient armer les sections les unes contre les autres; alors certainement le voyageur affligé se promenant sur les bords de la Seine aurait pu dans quelques années chercher les traces de l'existence de Paris! Pendant que les citoyens de la capitale auraient été aux prises, les ennemis de l'extérieur

et de l'intérieur auraient fondu sur la capitale et y auraient rétabli la royauté sur d'éternels fondements. C'était dans ces criminelles intentions, dans ces vues de division, que Lanjuinais proposait de partager Paris en six communes."

Un placard de la section du Mail, où elle désavoue son adresse du 28 mai comme l'effet de l'absence de la majorité! C'est donc ici la majorité qui paraît réclamer contre le plus petit nombre, tandisque dans le placard de la Butte-des-Moulins, également le fruit de la journée du 31, c'est simplement le comité qui réclame contre l'assemblée générale toute entière; il faut pourtant avouer que le placard de la section du Mail porte plusieurs marques d'infidélité: comme du changement à la plume de la date imprimée, et enfin de l'apposition à la main de la signature du président et du secrétaire. On forge, mon cher philosophe, on forge!

J'ai lu avec intérêt la réponse par accolade du maire de Paris aux griefs avancés contre cette ville par Lanjuinais. Chaque article de cette accusation m'a paru victorieusement réfuté, si ce n'est celui où Lanjuinais dit: C'est dans une ville comme Paris où un commandant de la garde nationale a 150000 hommes à ses ordres et se cache quand on égorge. Pache se contente de lui répondre qu'il n'est pas généreux d'attaquer un absent. On peut répondre à Pache que le fait cité par Lanjuinais est un fait notoire, sur lequel tout citoyen peut être interrogé. Mais Pache comme tout Français sent le besoin de jeter le voile sur ce malheureux événement, pour cela seul qu'il s'est passé en France.

Point de groupes ailleurs qu'aux Tuileries. Vous me trouverez long sur peu de faits; mais je vous écris, comment n'être pas prolixe?«

(N. 145) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 7 JUIN.

»Vendredi 7 juin, 9 heures du matin.

On vient de m'assurer que les processions ont été faites hier publiquement dans la plupart des églises à Paris.

Hier, à St. Eustache, on s'attendait dès le matin de voir sortir la procession; en conséquence, quelques personnes avaient tapissé. Le curé se rendit au comité révolutionnaire pour lui demander son avis. Une défense expresse et formelle de ne pas sortir fut la réponse.

Vers 5 ou 6 heures les dames de la halle s'y sont portées en foule, elles ont demandé au curé des explications. Le curé les

a renvoyées à se pourvoir vers le comité révolutionnaire; et après avoir été traité comme il le méritait bien, il a délivré une permission, et la procession s'est faite sans tambour ni musique.

Dans le faubourg St. Marceau tout était tapissé, et les gobelins ont étalé comme à l'ordinaire les chefs-d'œuvre de l'art. On en a excepté cependant les attributs de la Royauté; mais on a pu prévoir que les traits de l'histoire sainte ne pourraient que plaire au plus grand nombre, et ils ont été mis en évidence.

Nos Démosthènes de la révolution attendaient beaucoup de leurs moyens d'éloquence; mais la puissance divine, cette providence qui règle tout, s'est montrée plus éloquente qu'eux.

A Orléans, me disait l'autre jour un marchand de vin qui venait de ce pays-là, le peuple a voulu faire ostensiblement sa procession. La municipalité s'y est opposée et la force armée a exécuté les ordres de la municipalité. Qu'est-il arrivé? C'est que le lendemain on a trouvé toutes les vignes gêlées, „noires comme mon chapeau," me dit-il. Le peuple s'est livré à la plus vive indignation, a poussé les plus grands cris, et il est vraisemblable que, si les proscripteurs de processions, les fondeurs de cloches ont échappé par le plus grand hasard à Paris, il n'en aurait pas été de même, s'ils eussent été à Orléans. Le peuple, pour se venger, et pour faire récupérer à la divinité ce qu'ils lui ont enlevé, les lui eut tous offerts en holocaustes en les précipitant dans les eaux de Madame la Loire.

C'est donc l'excès de la folie de vouloir contrarier le peuple jusque dans ses habitudes les plus enracinées.

Hier à onze heures du soir, j'ai conféré pendant une heure entière avec un Jacobin, Limonadier, qui commence à sentir le poids des ans. Il m'a prêché juste la morale du Christ; j'ai cru apercevoir, et il s'en est expliqué, qu'il sentait en lui le moral s'affaiblir avec le physique; „et qu'il était bien doux pour l'homme à un certain âge de pouvoir se faire illusion, et de voir dans l'avenir une autre vie qui l'attend, lorsque, abandonné des humains, peigné de douleurs, incapable de goûter les douceurs de cette vie, il voit la mort hérissée qui s'avance à grands pas pour le précipiter dans l'abîme de l'oubli. Le philosophe, a ajouté ce malheureux, a de quoi se refaire, il nourrit, il entretient son âme jusqu'au tombeau, mais nous autres pauvres gens!..."

Vous me direz peut-être que ce n'est pas là ce que vous me demandez; qu'un observateur doit s'occuper surtout à rapporter ce que telle ou telle classe du peuple pense de l'arrestation des 32, quels sont les arrêtés que telle ou telle section a pris, quels sont les complots qu'on médite.

Hélas! Laissez encore les 32 où ils sont, laissez à leurs ennemis ce petit triomphe. Rappelez le peuple à ses anciennes habitudes, réglez-les, et vous obtiendrez de lui ce que vous voudrez. Vous éviterez les massacres, la guerre civile, les dissentions etc. Un tédéum solennellement chanté dans toutes les églises de Paris, à l'honneur de la petite défaite des 32, aurait plus fait de bien à la chose publique, qu'ils n'en ont fait, eux, par un travail de 6 mois.

Chaumet, lui, qui est vraiment l'homme révolutionnaire, l'homme du peuple, qui étudie le peuple et rien que le peuple, sentait si bien la vérité de ce que j'avance, qu'il a voulu métamorphoser toutes les fêtes de l'Église en fêtes de la Liberté, de l'Égalité, de la Réunion etc.; il a voulu aussi qu'il y eût des spectacles et des comédiens sur toute la surface du globe, à l'usage du peuple et à la charge des gens riches: *Castigat ridendo mores.* Chaumet voulait en un mot établir une religion, dont la base portait entièrement sur notre évangile; il eût passé pour l'inventeur, et dans quelque temps on l'eût honoré comme le musulman révère Mahomet.

Et moi je suis bien loin de vouloir, comme les uns, tout détruire pour substituer des usages nouveaux, ni comme les autres, qui détruisent tout pour ne rien réédifier.

Mon grand principe à moi, est que l'on ne déplace rien. Je suis dans mon grenier assez peu commodément; je devais en sortir hier, et j'y suis encore aujourd'hui, j'y serai peut-être encore demain. Eh! pourquoi, me dira-t-on, restez-vous là? C'est que si je sors, si je quitte, j'afflige d'abord les personnes de la maison à qui je fais plaisir. C'est que plusieurs d'entre eux, devenus plus pauvres par la révolution, s'appercevront que je deviens plus fortuné; je mets en jeu l'envie. C'est que etc. etc.

L'insistance, voilà mon grand principe, et l'âme de toute organisation sociale. Un homme est en place, qu'il y reste. Si l'on veut le déplacer: que ses amis, qui le sont aussi de l'ordre, réunissent tous leurs pouvoirs et leurs moyens pour l'y soutenir.

Un mauvais sujet est-il en place, maintenez-le encore quelque temps, mais placez à côté de lui un honnête homme, puis deux, puis trois. C'est ainsi que j'ai vu quelquefois Chaumet et Hébert modérantisés par Réal et Destournelles. C'est ainsi que dans les clubs, dans les sociétés populaires, vous voyez à côté de la rage une espèce de modération qui transpire presque toujours. C'est ainsi que le commandant Henriot a été déconcerté par la présence de la multitude qui, assurément, improuvait les excès qu'il se proposait d'exercer sur la Convention nationale. On m'a assuré qu'une autre section avait braqué le canon sur la troupe, lorsqu'il avait braqué les siens sur la Convention.

Je vous le répète, Monsieur, les choses sont pleines et entières; vous avez en main des moyens plus qu'il ne faut, mais il faut s'en servir vigoureusement.

Ici sont des députés de Marseille; eh bien, retenez les Commissaires de Marseille, ceux d'Angers [1] etc. Le Hâvre en a envoyé un qui est plein d'esprit, et qui connaît M. Lanjuinais; eh bien, invitez Mons. Lanjuinais à le retenir [2]; c'est un homme qui est bouillant, qui parle avec force, qui a des moyens.

Ici sont des officiers ou volontaires des départements; eh bien, n'en laissez échapper aucun de ceux qui aiment l'ordre et la paix, quand vous devriez les solder à 12 liv. par jour. Appelez-en le plus que vous pourrez, et ne craignez rien de la part du peuple.

Par exemple, ce qui est bien difficile, c'est de savoir de quelle manière se présenteront les Bordelais et autres. Si on était sûr de la troupe, le meilleur parti serait de les faire fédéraliser avec la Commune, en approuvant les mesures qu'elle a prises. Car voici la difficulté. Si la Commune de Paris peut soupçonner de ne pas réussir dans son entreprise de mettre tous les départements dans son parti, elle pourrait fort bien appeler tous les mauvais sujets des environs de Paris qui sont déjà fédéralisés, former une troupe nombreuse et faire une vive résistance. Que ferait-elle alors? c'est qu'elle enchaînerait les 32 et autres (tous ceux qui tiennent le plus à la république), et les mettrait entre deux feux. Au lieu que, si la troupe était si bien choisie, qu'on ne pût pas craindre de sa part la corruption, il conviendrait que tous aillent dŏnner à Monsieur Chaumet et au cousin Marat et à la sainte Montagne le baiser de fraternité.

Prenez-y bien garde, si vous veniez à tomber dans cet écueil, la faction ferait tant de manigances, tant de pièges, de ruses, de stratagèmes, que vous vous trouveriez dans l'impossibilité de vous voir arrachés des mains des factieux autrement qu'en lambeaux.

Toute la canaille qui est aux environs de Paris accourt au moindre coup de tambour, parce qu'elle espère de faire un coup lucratif. J'ai vu ces jours passés des gens de Versailles, de Neuilly, de St. Germain en Laye etc. qui étaient ici à demeure, par l'odeur alléchés.

Rappelez-vous que deux cents petites villes, gros bourgs ou villages avoisinent Paris, et que la population y est immense, et qu'un coup de tambour maladroitement donné rassemblerait à Paris

---

[1] Admis à la barre de la Convention le 6 juin.

[2] Lanjuinais, comme les autres membres détenus dans leur domicile, était assez libre dans son commerce; il ne s'évada que quinze jours plus tard.

plus de deux cent mille hommes qui, payés à 3 liv. seulement par jour, y seraient volontiers à demeure.

Un homme instruit, un philosophe, voulait me soutenir dernièrement qu'à Paris il n'y avait pas le 6^{me} de la population qui eût quelque chose. Je crois, au contraire, qu'il y a amplement les deux tiers qui ont quelque chose vaillant. Je comprends dans cette classe ceux qui lui sont tellement liés et qui, quoiqu'ils n'aient rien, ne peuvent ni ne veulent rien piller, rien voler.

Le désarmement continue à se faire dans plusieurs sections. Il fait de la peine à presque toutes les classes des citoyens, pauvres et riches. La section des Halles est une de celles qui a le plus désarmé. Je crois cependant qu'elle a arrêté que le désarmement de chaque citoyen suspect serait discuté en assemblée générale. L'un de ses membres les plus estimés de la faction était d'avis, et a proposé d'arrêter, que l'on ferait revenir des frontières tous les volontaires qui y sont, pour composer la force armée de Paris. La section de la Trinité, rue Grenéta, a arrêté, qu'elle reconnaissait qu'il n'y avait point de gens suspects dans son arrondissement.

Plusieurs autres sections, m'a-t-on dit, ont pris des arrêtés à-peu-près semblables, pour empêcher le désarmement.

Celle de la Butte-des-Moulins a pris des arrêtés pour faire mettre en liberté plusieurs de ses capitaines mis en état d'arrestation.

J'ai rencontré, en venant ici, Dayroland,[1] du Contrat-Social, avec le commissaire de police Montvoisin. Dayroland tient bon et a du courage comme 4, mais il n'est pas secondé, il est presque seul. Il m'a dit, si dans chaque section, il y en avait seulement 4 comme moi, nous les mènerions tous. Il m'a fait de grands reproches de ce que je ne m'étais pas joint à lui.

Le commissaire Montvoisin, dont la nomination avait été confirmée par la Municipalité, a été cassé par les factieux dans cette dernière crise. — „On ne dort pas tranquille dans son lit, on n'est pas assuré, quand on se lève le matin, de se coucher le soir“ (c'est de lui qu'il parlait).

Avant-hier, il y avait au Palais R., assis sur une banquette, deux bas-officiers des troupes de ligne. Je les regardai comme tout le monde, ils me sourirent, m'invitèrent à m'asseoir au milieu d'eux, ce qui fut fait. „Il est étonnant, me dirent-ils, combien on nous regarde . . . nous sommes arrêtés jusqu'à 7, à 8 fois par jour; tenez, vous voyez ces 4 petits foutriquets (quatre volontaires de la nouvelle recrue), ils nous regardent beaucoup; eh bien! si mon

[1] V. Tome I p. 192.

camarade et moi passions auprès d'eux, vous les verriez s'éloigner à 4 pas pour nous laisser passer; ils sentent bien que nous sommes des maîtres, ils nous craignent. Beaucoup de nos officiers sont ici en habits bourgeois, nous les voyons tous les jours chez le ministre de la guerre.«

(N. 146) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 8 JUIN.

»*Paris Samedi 8 juin 1793, 2^e^ de la Républ., 7 h. du matin.*

Il paraît que le marché de Poissy fut très-bien approvisionné hier; la place de la révolution était remplie de bœufs qui en arrivaient. Il faut espérer, dit une femme, que la viande va nous être diminuée. Oh! dit une autre, la diminution ne sera que pour ces coquins de bouchers, le pauvre peuple ne s'en ressentira point. Les bouchers baissèrent le nez, mais l'un d'eux dit aux autres, que tous les objets de 1^ère^ nécessité étant augmenté pour eux comme pour le reste du peuple, il fallait bien que le prix de leur viande se trouvât affecté de cette augmentation.

On aime l'exactitude avec laquelle vous faites arroser les promenades dans ces grandes sécheresses. On s'assied avec reconnaissance sur les bancs que vous avez fait distribuer dans l'interieur des Tuileries; mais un homme ami de la vieillesse a observé qu'il eût été convenable d'y mêler à certaines distances des bancs avec des dos, que les vieillards eussent cherchés de préférence et qu'on leur aurait cédés avec plaisir.

J'oubliai, dans ma lettre d'hier, de vous rendre compte d'un concert charmant dont j'avais été témoin la veille à dix heures du soir sous les arbres de ce beau jardin. Il était tout en entier composé de voix, mais de voix de femmes, toutes jeunes d'après leur accent et jolies, j'aime à croire. Le sujet était la fameuse chanson des Marseillais, hymne à jamais chéri de la guerre et de la liberté. Ah! chantez, femmes, et vos époux, vos maris voleront au combat. C'est là la vraie méthode de l'enrôlement. Ces voix douces et pénétrantes me rappelaient ces chœurs de jeunes et charmantes filles que j'ai si souvent entendu dans les assemblées des non-conformistes en Angleterre; tant de charmes, tant de jolies voix, et tant de tendres cœurs s'accaparaient pour une secte; les prêtres et les parents en étaient tout glorieux; j'en étais, moi, transporté jusqu'aux cieux; il n'était pas un seul de ces anges dont je n'eusse désiré faire mon épouse ... mais le mot *Sang* frappe mes oreilles; sortons de ces douces descriptions.

Dans un des groupes du Palais-Egalité, où il n'y en avait pourtant point eu les jours précédents, un garde national, les cheveux coupés en ronds (et calomniant par cette partie de son costume une société qui l'eût sans doute désavoué), l'air audacieux, la figure blême et tirée, et les yeux étincelants (ainsi l'on peint la discorde), un grand cimeterre pendant à son côté, et à sa ceinture une couple de pistolets dont frémissait la liberté, s'échauffait beaucoup sur l'arrivée des dix mille Bordelais armés que l'on dit être en marche sur Paris pour réclamer leurs députés arrêtés. „Ils n'en *sauteront* pas moins *le pas*," disait ce spadassin; „et moi aussi, je suis Bordelais et c'est par ces Bordelais même qu'ils seront exécutés." Puis par une réflexion atroce, se repliant sur le massacre de septembre: „Oui, dit-il, je me déclare l'apologiste de cette journée contre laquelle se sont élevées tant de voix, et tout mon regret, c'est que le massacre ait été aussi court... mais il recommencera, laissez encore passer quinze jours!" Le monstre était visiblement désavoué par les regards de ceux qui l'entendaient, quoique leurs langues restassent muettes. Et dites que la crainte n'est pas un ressort toujours prêt pour le premier scélérat qui voudra s'emparer de la liberté de son pays; dites qu'avec de pareilles dispositions moutonnières les peuples ne sont pas toujours à la veille de la perdre. „Que l'on m'aille dénoncer, si l'on veut, à la Convention," ajouta cet homme enhardi par ce lâche silence, „mon nom est Mamain." Si c'est Mamain, me dit quelqu'un qui se retira du groupe avec moi, il est de Bordeaux en effet, et le comité révolutionnaire de la ville le compte parmi ses membres. J'ai dit... faites.«

(N. 147) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 10 JUIN.

»*Lundi 10 juin 1793, 2^e^ de la Républ., 11^h^ du matin.*

Samedi soir les Champs-Elysées étaient remplis de moutons qui paissaient l'herbe de ces belles promenades. J'ignore si ce bétail ne faisait que passer, ou s'il vient paître là d'habitude; mais sa vue fait naître deux réflexions: le dégât de cette promenade et l'abondance de la viande de boucherie. Vous n'ignorez pas combien la dent du mouton est pernicieuse aux arbres et à leurs jeunes rejetons; et puis sont-ce ces animaux ou des hommes qui doivent remplir ces lieux? Que dira le peuple de voir arriver tant de bestiaux, et la viande toujours au même prix et même augmentant chaque jour? Ce qui a contribué à faire monter le prix de la viande,

me disait la femme d'un capitaine de canonniers de l'armée du nord, d'après les lettres de son propre mari, c'est l'accaparement des bœufs par un certain nombre de bouchers, et l'envoi de leur viande salée dans le pays ennemi; on a découvert ce commerce infâme; la quantité ordinaire de bœufs qui y fournissait sera maintenant répartie dans les différents endroits de l'intérieur qui s'en approvisionnaient. De plus dans une affaire que nos troupes eurent de ce côté avec l'ennemi, elles saisirent 200 bœufs dont elles envoyèrent sur le champ la moitié à Paris. Enfin vous savez que Bentabole vient de dénoncer à l'assemblée les manœuvres de plusieurs marchands de bestiaux qui ont accaparé les fourrages pour nourrir leur bétail et en faire augmenter le prix par la rareté des objects nécessaires pour le faire vivre. Tous ces complots parricides une fois déjoués, et les richesses qu'ils absorbaient venant à couler dans leur canal naturel, le peuple a droit d'attendre la diminution des 1ers objets de sa consommation, et s'il venait à être frustré de ses légitimes espérances, le gouvernement devrait nécessairement intervenir entre lui et les marchands qui le tromperaient alors évidemment. Vous savez que des citoyens s'étant réunis achetèrent un veau dont la distribution se fit à 9 sous la livre, au lieu de 22 sous qu'on voulait le vendre. Ce fait s'est passé sur le pont de la Tournelle; le citoyen qui l'a vu, en fait part au conseil général de la Commune et demande que l'on fixe le maximum de la viande, beaucoup de veaux s'étant vendus au susdit prix de neuf sous.

J'ai lu hier une affiche de la société d'Arcis-sur-Aube qui applaudit „aux mesures de vigueur“ que la Commune a prises contre „les traîtres“ de la Convention; il lui tarde de voir les 22 et les 12, et Clavière en sus, et Lebrun et Roland traduits devant le Tribunal Révolutionnaire et payer de leurs têtes „leurs attentats contre la Liberté.“

Pourquoi resserrer ainsi l'opinion publique dans l'organe d'une société? Est-ce ainsi que l'on peut s'éclairer sur les vrais sentiments du peuple? Le fait est que ces sociétés sont les seuls lieux où l'on ait le loisir et le talent de discuter. De plus, si les signatures qui suivent leurs arrêtés sont bien écrites et terminées par un paraphe, on les accuse de n'être que les signatures des riches, des gens de loi, et de tous ceux qui savent bien écrire; c'est assez pour faire soupçonner d'aristocratie ces adhésions, quoique assurément j'aie connu de vrais sansculottes qui écrivaient fort bien. Si au contraire ces signatures sont mal écrites, on les reçoit comme venant des sansculottes, et c'est une présomption en faveur des arrêtés qu'elles accompagnent, quoique assurément j'aie connu maints marquis dont l'écriture était un vrai barbouillage, voire

maints gens-de-lettres. Mais je veux bien que la belle main appartienne toujours aux riches et la mauvaise aux sansculottes: n'y aurait-il pas de l'injustice à supposer, d'une part, que les riches sont toujours aristocrates, et de l'autre, que les sansculottes sont toujours assez éclairés pour savoir ce qu'ils signent ou ce qu'ils marquent d'une croix? En un mot, si l'on avance que les riches ne consultent jamais que leur intérêt et non celui de l'empire dont ils font partie, ne peut-on pas également avancer que les sansculottes sont sans cesse trompés par ceux qui les mènent et qui se prétendent leurs amis? Ce n'est donc pas par le nombre ni par le genre des signatures qui suivent une adresse qu'il faut la juger, mais bien par elle-même et par les principes qu'elle contient. Quoi de plus simple que ce principe, et cependant Levasseur, en traitant ce sujet à la Convention, paraissait ne le pas connaître et s'amusait à éplucher des caractères et à marquer les limites de l'écriture aristocratique et de l'écriture démocratique; *il* siège à la Convention et *je* suis dans ma chambre! Peuple, est-ce ainsi que tu marques les places, et cependant tout passe pour être de ton choix! Ne va donc pas toujours chercher tes représentants dans les lieux publics; va quelquefois les chercher dans la retraite.... Levasseur, vois mon style et mon écriture et considère ensuite ma situation, mes enfants manquant de lits et de vêtements, et conviens qu'il y a des sansculottes qui savent raisonner et signer comme il faut!

O peuple français! peuples de toute la terre! tant que vous aurez autre chose à faire qu'à vous promener sur vos places, discutants à loisir les affaires de l'état, non, vous ne serez jamais libres! oui, toujours des intrigants vous entraîneront par des noms et des apparences; du sein de votre ignorance, vous chercherez vainement à distinguer vos amis et vos ennemis; soustraits à vos regards dans l'enfoncement de leurs projets, vous pendrez des scélérats pour vos amis jusqu'à ce qu'ils vous frappent de la verge d'un nouveau despotisme. Il se fera un commerce infâme des opinions; les gouvernants et les gouvernés ne pourront plus s'entendre; on dira à ceux-là: le peuple français veut... et ce n'aura été qu'une poignée d'individus! Les mêmes prendront des mesures qu'ils croiront nationales, et la nation entière se soulèvera! Lesquels plaindre le plus alors, les gouvernés ou les gouvernants?... Que je voudrais vous voir simple particulier!«

(N. 148) LETTRE DE LATOUR-LAMONTAGNE A GARAT, DU 10 JUIN.

»*Paris 10 juin 1793. L'an 2e de la républ. fr.*

Citoyen-ministre!

Un orage terrible se forme, il gronde déjà sur nos têtes, tout nous annonce une secousse capable, sinon d'anéantir, du moins d'ébranler la république entière. Les cris de la discorde se font entendre de toutes parts, et vingt millions d'hommes, oubliant déjà que l'ennemi est à nos portes, animés d'une fureur parricide, semblent prêts à tourner leurs armes les uns contre les autres, et à verser un sang qui ne devrait couler que pour la défense de la patrie et de la liberté. Je gémis avec vous, citoyen-ministre, sur les désastres incalculables que ces mouvements sinistres nous présagent; mais ce n'est point assez de gémir, il faut agir, il faut, par des mesures promptes et salutaires, étouffer dès sa naissance un incendie qui déjà menace d'embraser toute la république.

Barrère, au nom du comité de salut public, a proposé à la Convention nationale, d'envoyer dans les départements dont les députés ont été mis en état d'arrestation, un nombre égal de députés choisis parmi les patriotes de la Montagne, en qualité d'otages. Cette mesure, loin de me paraître suffisante, m'a semblé (j'ose le dire) contrerévolutionnaire, injurieuse pour les départements, flétrissante même pour Paris. Je ne sais, si je me trompe; mais je suis fortement persuadé que le jour où la Convention nationale aura décrété cette fatale mesure, elle aura solennellement proclamé la guerre civile.

Voici une mesure d'un autre genre, citoyen-ministre, je la soumets à votre sagesse et à vos lumières.

Paris renferme dans son sein des habitants de toutes les parties de la République; il est sans doute parmi eux des hommes que l'amour sacré de la liberté enflamme, des hommes qui étrangers à tous les partis, à toutes les factions, ne forment de vœux que pour la gloire, la liberté, le salut de leur pays. Ces hommes-là ne seront point suspects, eh bien! ce sont eux qu'il faut choisir, qu'il faut envoyer dans les départements pour y peindre sous les véritables couleurs une révolution dont ils ont été, à la fois, et les témoins et les acteurs. J'ose attacher à cette mesure les plus heureux succès. Si mes principes vous sont bien connus, si vous ne formez aucun doute sur mon entier dévouement à la plus sainte, comme à la plus juste des causes, je m'offre pour aller dans mon département,

éclairer mes concitoyens, et fixer leur opinion sur les derniers événements. J'ose croire que ma voix sera entendue dans cette ville, où je puis compter autant d'amis que de citoyens, où chacun de mes compatriotes m'a vu partager avec lui et les jeux de l'enfance et les travaux de l'âge mûr, dans cette ville dont les habitants n'ont pas encore oublié les témoignages flatteurs et multipliés que j'ai reçus de leur estime et de leur attachement. J'irai au milieu d'eux, j'irai dans les sociétés populaires, dans les sections, dans les places publiques, je leur ferai entendre la vérité. Ils savent que ma bouche ne fut jamais l'organe de l'imposture, ils savent que je fus toujours l'ennemi du crime et de la tyrannie, et que mon âme est trop fière pour applaudir à des forfaits. Je leur dirai: Voilà ce que j'ai vu! Je leur dirai: Voilà ce qui vous reste à faire. Je n'entrerai pas dans un plus long développement, ce serait vous faire perdre un temps précieux. Si vous avez un quart d'heure à me donner, je vous en dirai davantage.

Recevez, citoyen-ministre, les assurances de mon respectueux dévouement.

Latour-Lamontagne.«

(N. 149) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 11 JUIN.

»*Mardi 11 juin, 10 h. du matin.*

Donnez-leur un bât, seigneur, et vous aurez des ânes.

Les bourgeois de Paris, les marchands, les propriétaires en un mot, persévèrent dans leur avarice, dans leur insouciance, dans leur égoïsme. On les voit généralement toujours également occupés de leurs affaires particulières et rarement des affaires publiques; il est une remarque à faire, c'est que les marchands de vin, qui sont presque tous aristocrates dans le sens qu'on l'entend dans ce moment, ne sont jamais plus occupés et ne vendent jamais tant que les jours de révolution ou d'insurrection du peuple. Aussi les voit-on chez eux avec deux, trois, quatre garçons. „Comment quitter lorsqu'on a tant de pratique, il faut bien servir le monde; qui les servira, si moi et mes garçons nous en allons?“ Ce qui se passe dans une rue, se passe en même temps dans toutes celles de Paris. Quand parviendra-t-on à tirer parti de ces braves gens-là? c'est lorsqu'il n'y aura à peu près plus de ressources, et qu'alors, forcés de fermer boutique, vous verrez toute la classe occupée, réunie en masse, faire complètement la loi à celle qui ne l'est pas.

Les insurrections partielles, telles que celles qui ont eu lieu, ne tiennent pour ainsi dire qu'à un point indivisible. Elles sont toutes fondées sur la crainte de l'oppression, de la servitude, et sur celle de voir rétablir l'ancien ordre. On leur dit, dans telle section: l'aristocratie ose encore se montrer, elle veut nous opprimer, courons tous pour lui faire baisser pavillon! et tout le monde court.

Mais il est remarquable que les mêmes hommes qui prêtent ainsi leur ministère pour en imposer à l'aristocratie, sont eux-mêmes en quelque sorte des aristocrates dans un autre sens, et que la plupart, en se retirant chez eux, disent fort bien: „A quoi sert tout cela, ils ne savent ce qu'ils font, on nous fait perdre notre temps etc."

On impute à la section du Contrat-social d'être devenue toute aristocratisée; c'est un grand crime de la part du côté gauche de s'être réuni au côté droit et de ne faire pour ainsi dire qu'une seule et même assemblée. Il n'y a plus que le comité révolutionnaire, aidé de quelques brigands pris dans d'autres sections, qui fasse le contre-poids. Dans le Contrat-social, en un mot, on voit parfaitement ce que peut opérer de bien un rapprochement quelconque des hommes; j'en ai vu plusieurs qui, quoique très-enragés, deviennent modérés et raisonnables, lorsqu'ils ont monté plusieurs fois la garde; par la raison que les sansculottes et les aristocrates se regardent les uns et les autres comme des loups-garoux, lorsqu'ils sont éloignés. Je connais dans le Contrat-social plus de vingt tailleurs qui sont tous des hommes raisonnables.

Avant-hier, les sept sections réunies, ou soi-disant telles, ont voulu faire mettre en arrestation plusieurs personnes. Julio chef de légion s'est présenté; on lui a notifié les ordres du conciliabule, et les arrêtés qu'il venait de prendre. Julio, après les avoir invités à l'union et à la concorde, leur a répondu: „Je consentirais plutôt de me mettre en état d'arrestation moi-même, que de faire mettre en état d'arrestation dans ce moment aucun citoyen de cette section." [1]

Le conciliabule avait pris l'arrêté qu'il y viendrait encore hier soir, mais il n'y est pas venu. La séance a été présidée par un membre du comité révolutionnaire (Barardel) et tout s'y est passé tranquillement.

On a fait lecture des procès-verbaux de la veille; on y a lu l'arrêté de la section des Arcis, qui avait envoyé du secours aux sansculottes du Contrat-social. Les motifs énoncés dans cet arrêté

[1] C'est ce même Julio que l'on portait, plus tard, pour la place de commandant général de la garde nationale. Voir n. 168.

sont un développement des principes les plus purs de notre révolution. Voilà comment on trompe le peuple par des moyens astucieux. On n'a pu se dispenser d'applaudir à cette pièce qui ne respire qu'union et fraternité.

Hier matin, j'ai dîné à côté de 4 nègres; l'un d'eux qui habite sur la section de 92, et qui est le plus bel homme de son espèce que j'aie vu, raisonne avec esprit, et m'a paru avoir une opinion contraire à toutes ces vilainies que l'on fait dans ce moment. L'un des convives dit: Il a été proposé hier à la Convention de faire faire au peuple un carême politique. „Ah, bon!" dit le nègre, „nous y voilà donc arrivés; vous verrez qu'avant peu ils seront forcés aussi de prier le peuple pour le faire aller à la messe."

A l'instant même arrive un marmiton, le bras retroussé jusqu'au coude, jeune homme, un peu léger, et faisant l'aimable. Citoyen, lui dit l'un des mangeurs de soupe.... „Citoyen?" réplique le marmiton „vous vous moquez, je crois; je ne m'appelle pas Citoyen.... Dites donc Monsieur!" Ce petit trait a fait rire beaucoup tous ceux qui étaient présents.

J'ai rencontré hier matin un Jacobin au Palais R. Son amabilité et sa gaîté m'ont engagé à le rechercher; il est d'ailleurs homme de lettres et ne s'occupe que des lettres. Je l'ai vu autrefois très-aristocrate, mais il a chaviré parce qu'il désespère que jamais l'égoïsme des modérés puisse les abandonner. Il convient que les hommes de la faction sont des scélérats, mais il veut et il croit qu'ils le soient moins que les Brissotins. „Les Jacobins, dit-il, sont conséquents, et les Brissotins ne le sont pas. Qu'ont voulu faire les Brissotins? Ils ont voulu établir une aristocratie de riches, de marchands, de propriétaires, et ils n'ont pas fait attention, ou du moins ils n'ont pas voulu voir que ces hommes sont les fléaux de l'humanité, qu'ils ne pensent que pour eux, qu'ils ne vivent que pour eux, qu'ils sont toujours prêts à tout sacrifier à leur égoïsme et à leur ambition; que les soutenir c'est proprement les mettre à même d'accaparer toutes les marchandises, d'entasser les trésors, enfin de commander le peuple avec la verge de la cupidité. Si on me donnait à choisir, j'aimerais mieux l'ancien régime; les nobles et les prêtres avaient quelques vertus, au lieu que ces hommes n'en ont point."

„Qu'ont dit les Jacobins? Il faut opposer un frein à ces hommes cupides et dépravés; dans l'ancien régime c'étaient les nobles et les prêtres qui leur opposaient une barrière qu'ils ne pouvaient passer. Mais dans le nouveau régime, ils n'ont point de limite à leur ambition, ils feraient mourir de faim le peuple; il faut s'attacher à leur opposer une barrière; il n'y a qu'à faire mouvoir les sansculottes. Toutes les fois que les sansculottes se lèveront,

vous les verrez fuir... il suffit de lever le fouet, de leur faire voir le fouet, ils fuient comme des enfants.... Les Jacobins se sont relevés, ils sont plus forts que jamais, ils ne veulent pas leur faire de mal, mais ils veulent forcer tous ces modérés-là à s'unir aux sansculottes, à vivre avec eux, les forcer à vider leurs coffres pleins, à vendre les marchandises moins cher.... Par exemple, j'ai acheté l'un des jours passés un pot de chambre 30 sous, qui, il y a deux ans, ne m'eu aurait coûté que 15. Imaginez qu'il y a ici des magasins qui de père en fils, depuis 30 ans, en sont pleins; et ils osent invoquer la cherté, l'augmentation des marchandises!"

J'ai vu hier soir, dans un café, où j'ai pris une demi-bouteille de bière, 5 artisans, du nombre de ceux qui me paraissent n'avoir pas mangé tout ce qu'ils ont gagné, qui paraissaient fort inquiets sur les affaires actuelles. Ils accusent de brigands tous les comités révolutionnaires et autres motionneurs de la même trempe.

Dès les 5 heures du matin on a débité dans les halles que Mons. de Custine a perdu presque toute son armée et qu'il ne lui reste que 4 mille hommes.«

(N. 150) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 11 JUIN.

»*Mardi 11 juin 1793, 2^e^ de la Républ., 10^h.^ du matin.*

La manière dont le fait des veaux vendus sur le pont de la Tournelle à 9 sous la livre a été rapporté à la Convention, l'a laissé enveloppé d'une certaine obscurité. Voici au juste de quelle manière la chose s'est passée; du moins c'est ainsi que me l'a raconté un habitant de ces quartiers. Tous les bouchers de Paris s'étaient donné la main pour ne payer les veaux que tant. Les marchands s'obstinèrent aussi de leur côté et s'obstinèrent si bien qu'ils tuèrent eux-mêmes leurs veaux et les distribuèrent au peuple à 6 ou 7 sous la livre. Les bouchers enrageaient, les marchands leur disaient: „Quoi! de nos mains le veau ne vous revient qu'à 5^s^ la livre, et vous faites difficulté de nous donner ce que nous demandons, et vous le vendez 22 s. au peuple! Oui, tant que vous vous refuserez au prix que nous vous demanderons et que vous écraserez ainsi le peuple, nous en agirons ainsi, notre profit sera tout clair: au lieu de 5 s. nous vendrons notre viande 6 et 7, et nous aurons la peau par dessus marché, et nous aurons soulagé le peuple."

Ainsi les bouchers se coalisent pour ne pas passer un certain prix! Que devient alors cette balance du commerce qui doit résulter

du concours des vendeurs et des acheteurs? Vous le voyez, mon cher philosophe, l'affreuse pratique des hommes gâte et renverse les plus beaux et les plus sûrs principes de la théorie. Il faut donc des taxes! il faut donc nécessairement que le gouvernement enchaîne les hommes avides, qui eux-mêmes enchaînent le commerce. — Mais, surtout, vous ne manquerez pas de faire la réflexion que présente cet évènement: Voilà le peuple convaincu que la viande, le veau du moins, ne revient aux bouchers qu'à 5ˢ la livre, qu'il peut l'avoir lui à 6 ou 7ˢ, qu'il a été volé jusqu'ici de 15ˢ par livre.... Il est bon, le passé lui échappe, il n'exigera pas une restitution; mais, certainement, il ne souffrira pas que l'on continue de le piller. Que le gouvernement s'arrange donc pour faire cadrer le prix du veau avec cet évènement qui ne s'oubliera pas; qu'il contraigne les bouchers, qu'il les punisse ... mais, malheureusement, la faiblesse fait ménager les bouchers *de tous les genres!* Que du moins la partie de la Convention qui tient les rênes se montre juste et ferme! que Legendre oublie sa classe pour sa patrie; qu'il provoque lui-même la punition de ses confrères; qu'il donne l'exemple de livrer la viande à son vrai prix; et qu'il n'y ait plus lieu à ce propos calomnieux: que les patriotes ne cherchent qu'à s'enrichir comme les autres.

Un capitaine de volontaires de la Vendée s'est présenté hier à la section du Panthéon et a dit: „Les volontaires partis de cette section ont reçu des lettres de leurs femmes, qui leur annoncent qu'on ne se met nullement en peine de leur payer, pour elles et pour leurs enfants, ce qui leur avait été promis avant le départ de leurs maris; et je vous annonce de leur part que, si l'on continue de manquer à ces engagements sacrés sur la foi desquels seuls ils sont partis, ils vont tous reprendre la route de Paris."

Ces volontaires doivent être d'autant plus irrités, et il est d'autant plus scandaleux de réduire à la misère les femmes de nos défenseurs, que des soldats arrivés de ces cantons répandent que Santerre vit là-bas dans un luxe asiatique, qu'il a les plus belles voitures, les meilleurs cuisiniers, les plus jolies femmes; qu'il a toujours soin de se tenir à 10 lieues de l'ennemi; et, pour braver les accusations et perpétuer des fautes si douces, il fait ce qu'ont fait tous les généraux, il flatte son armée par des largesses et par le relâchement de la discipline.

Au Palais-Egalité grand nombre d'exemplaires d'une affiche de Pache en réponse au rédacteur[1] du Journal de Paris! „Fonfrède,

[1] Ce fut en premier lieu, depuis 1793, l'ancien Procureur-général-syndic Rœderer. V. Deschiens p. 219 s.

dites-vous, a dénoncé à la Convention l'emprisonnement de dix-mille personnes; il n'y a pas eu dix en arrestation." „Mais, dit un jeune homme qui lisait avec moi: ceci m'a l'air d'une phrase normande; car enfin l'arrestation et l'emprisonnement étant deux choses différentes, il peut bien n'y avoir eu que dix arrestations contre dix mille emprisonnements." — Comme j'étais persuadé que les intentions du maire de Paris avaient été droites, et que je ne pouvais pas non plus le défendre contre ses propres expressions, je me suis contenté de regarder le jeune homme sans l'approuver ni le désapprouver.

„Vous dites" continue le maire de Paris „que Thibault, évêque de St. Flour, a dit à la Convention qu'il y avait dans ce même comité révolutionnaire de la ville des banqueroutiers et des coquins qui devraient être dans des cachots; que Thibault les nomme! Vous voilà donc convaincu de répandre des mensonges qui ont pour but de fomenter l'esprit de parti, les haines et les divisions dans un moment, où la République est menacée d'un prochain déchirement! Vous êtes au moins un homme suspect et cependant vous restez libre!"

Le même jeune homme a trouvé la conclusion trop brusque et trop triomphante; „car enfin" a-t-il dit „il est encore incertain, lequel, de Fonfrède ou de Rœderer, est l'auteur du mensonge; de plus, Thibault peut nommer, quoiqu'il ne l'ait pas encore fait; enfin, s'il fallait mettre en arrestation tous ceux qui parlent sur ouï-dire, ou dans l'intention de fortifier leur parti, combien n'en faudrait-il pas arrêter de chaque parti!"

En effet, me suis-je dit à moi-même, je ne vois qu'un ou deux hommes sincères dans les chefs des deux partis; et encore, malgré leur sincérité, ne peut-il pas se faire qu'ils soient circonvenus par leur parti, aveuglés par leur affection, trompés par une fausse représentation des faits? On ne peut pas être d'un parti.

Les groupes du même lieu peignaient les mouvements de Bordeaux sans les désapprouver, désirant la constitution nouvelle, louant l'ancienne et, par contre-coup, disant beaucoup de bien de celle de l'Angleterre.«

(N. 151) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 12 JUIN, MERCREDI.

»*12 juin 10 h. du matin.*

J'étais hier soir au conseil de la Commune. Réal y a péroré longuement et avec force pour l'admission d'une adresse à la Convention, pour accélérer l'établissement de deux canaux.[1] Il veut occuper des bras; c'est en faveur des pauvres, des femmes et des enfants, surtout, qu'il sollicite l'accélération de cet établissement. Ils doivent d'ailleurs porter l'abondance dans Paris.

Réal a été interrompu plusieurs fois par Lubin, qui s'y opposait; d'autres criaient, à pleines têtes, qu'il fallait s'occuper uniquement de la guerre. „Qu'on s'occupe des moyens de nous procurer des canons etc." Les uns étaient pour l'admission de l'adresse et d'autres pour l'ordre du jour.

Enfin Chaumet s'est levé pour appuyer le réquisitoire de Réal. Il a parlé en révolutionnaire et en républicain; il a développé des principes que la saine philosophie ne saurait désavouer. On a arrêté l'admission de l'adresse. Voici mes réflexions sur le réquisitoire de Chaumet, que je n'ai pas trouvé aussi enroué qu'à l'ordinaire, je dis plus, en qui j'ai cru remarquer de la dignité et de la philosophie. Mons. Chaumet porte son ambition à devenir chef de la faction. Il n'a pas encore tous les talents requis, mais il a du caractère. Chaumet confraternise avec les deux factions, haute et basse, jacobite et cordelière, et il s'occupe sérieusement à réunir toutes les deux à une seule, pour se faire un grand parti. Il les a tenues divisées jusqu'à ce jour, parce que pour le coup de main il avait plus à espérer des Cordeliers que des Jacobins. Il vaut mieux être maître, qu'être valet. „Les Cordeliers, dit en lui-même Chaumet, sont moins lents, moins réfléchis sur l'emploi des moyens dont ils font usage; quand il en sera besoin, et lorsque je le jugerai nécessaire, je n'ai qu'à donner un coup de sifflet, et j'aurai à l'instant une armée de Cordeliers aux bras bien poilus; ils ne font de métaphysique, eux, mais ils frappent fort, ils sont prêts à tout hasarder."

C'est ce que nous avons vu dans la dernière insurrection; il était tacitement défendu à aucun Jacobin de proposer aucune mesure de modération, à peine d'être regardé comme suspect, et d'être à l'instant destitué. L'insurrection une fois passée, et lorsque Mons.

---

[1] Il n'y a nul mot sur cette affaire dans le rapport du Moniteur n. 165.

Chaumet a en fait ce qu'il voulait faire, il a cherché à rallier les Jacobins un peu divisés d'opinion entre eux. Il a dans les sections cherché à intimider les uns et à rassurer les autres; il voudrait actuellement, par la crainte ou par l'intérêt, réunir tous les partis, pour prouver aux départements que la dernière insurrection a été le fruit de l'indignation de tous les citoyens de Paris. Ce petit bon homme-là ne manque pas de talent; du moins, il s'entend fort bien en révolution.

La section du Mail[1] est venue porter une adresse pour inviter le conseil à ratifier, à sanctionner ses précédents arrêtés, relativement aux changements qu'elle avait fait dans son comité révolutionnaire, au désarmement des citoyens désignés sous le nom vague de suspects, et demande la mise en liberté de tous ceux qui ont été mis en état d'arrestation sur de simples soupçons.

Mons. Chaumet a pris la défense des commissaires qui ont apporté l'adresse, et bientôt celle de leurs commettants. Il veut les forcer d'être patriotes; il ne lui sera pas difficile d'atteindre à ce but; „car ils le sont déjà, ils ne sont qu'égarés, la masse du peuple est pure;" et dans quatre jours il espère que la section du Mail sera une des plus enragées de Paris, si on peut appeler de ce nom les sections qui sont bien patriotes. „Ce sont les mêmes hommes (je sais comment tout cela s'est fait), les mêmes contrerévolutionnaires qui ont, en même temps, excité les troubles de Lyon, de Marseille etc. Ils sont ici les contrerévolutionnaires. A Lyon, c'est une section, une seule section qui a allumé le flambeau de la guerre civile; ici, c'est la section du Mail qui a été choisie pour commencer la danse; mais nous déjouerons leurs complots, parce que j'en connais et que j'en ai suivi attentivement tous les fils etc." Chaumet donne la main aux commissaires, leur fait beaucoup de caresses. Des commissaires sont nommés pour aller ce soir arranger tout à la section du Mail.

Mons. Henriot est venu pour sa démission. Il m'a paru n'être pas bien assuré lui-même, s'il avait bien ou mal fait. Il a prononcé un très-court discours, qui, en tout autre temps, et dans d'autres circonstances, aurait pu paraître beau. Il a eu les claquements de mains d'un tiers à-peu-près, tant du conseil gén. que des tribunes.

Destournelles, qui sait parfaitement dissimuler, lui a fait une réponse de félicitation sur le patriotisme dont il a fait preuve, et terminant sa période Destournelles s'est livré à un enthousiasme républicain et s'est jeté dans les bras d'Henriot: „Embrassez-moi, Henriot!"

Mons. Destournelles, revenant à lui-même, a proposé au conseil

---

[1] Voir le Monit. l. c.

général, qu'il fût fait mention sur le procès-verbal que c'était au nom du conseil gén. qu'il avait donné l'accolade fraternelle à Henriot. Chaumet a proposé, et le conseil a arrêté, que lundi prochain les sections seraient convoquées pour procéder à la nomination d'un commandant général provisoire, et que néanmoins Henriot continuerait ses fonctions jusqu'au remplacement effectif.

Je dois vous dire mon avis sur les établissements projetés d'un canal de Marne à Marne [*sic*], et d'un canal d'Orléans à Paris etc.

Si les philosophes pouvaient se dépouiller de leur métaphysique et les riches de leur avarice, il est incontestable que les uns et les autres y trouveraient leur compte; il est clair que, quoique l'ouvrier gagne à Paris dans ce moment beaucoup plus qu'on ne lui offrirait à gagner dans le travail qu'on propose, il s'en trouverait toujours un grand nombre qui y iraient; d'ailleurs les gargotiers, marchands d'eau de vie, les spéculateurs du petit genre, y courraient en foule; il est plus clair que le jour que beaucoup d'ouvriers qui viennent à Paris pour y gagner de l'argent, s'arrêteraient pour la plupart en chemin; il est évident encore que les ouvriers, une fois rassemblés, ne seraient pas extrêmement difficiles à contenir, pour peu qu'on déployât autour d'eux la force militaire. Vous m'entendez.

D'un autre côté, la faction peut y trouver son compte; et je crois qu'elle doit l'emporter, parce que les partis qui lui sont contraires n'ont jamais eu et n'auront jamais d'autre énergie, que celle de parler et d'écrire. Cent mille ouvriers vont être rassemblés en peu de temps; il en viendra même de toutes les parties de la France; si lors qu'ils seront ainsi rassemblés en masse, la faction sait vous prévenir, si elle sort en masse, ou si elle les appelle, et qu'on mette entre les mains de chacun de ces gens-là une pique, de quoi deviendrez-vous. Vous tremblez, n'est-ce pas? Eh bien! je vous l'avoue, si j'étais à votre place, non seulement je ne tremblerais pas, mais même je voudrais, avant peu, faire complétement la loi à cette horde de brigands, quelle [que] fût l'entreprise qu'ils fissent.«

(N. 152) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 12 JUIN.

»*Mercredi 12 juin à 5 h. du soir.*

Hier, au soir, aux Tuileries l'esprit des groupes changé! On s'élevait beaucoup contre la friponnerie des bouchers mise en évidence par l'affaire du marché aux veaux de vendredi dernier; contre

leur effronterie de le vendre encore 18 s. le lendemain même de cette aventure; contre la faiblesse ou l'insouciance de la Convention, de ne point faire un exemple de ces brigandages connus. Voyez Legendre, disait-on, qui est le patriote éminent de la Montagne! Vise-t-il moins que ses confrères à affamer le peuple? N'est-il pas coupable du même brigandage? Que nous servent leurs élans patriotiques? Quand ils nous donneront une liberté pure et raffinée comme l'air, en sommes-nous moins des corps qui avons besoin de viande et de vin? Tous ces patriotes-là sont comme les autres, ils ne cherchent qu'à s'enrichir; ils nous donnent les mots et serrent le substantiel. Tous ces propos passaient sans résistance. L'un disait du mal de Santerre, l'autre de Henriot qui l'a remplacé. On disait de ce dernier, qu'il avait été commis aux barrières; que c'était là une belle pépinière pour y aller prendre les patriotes; qu'il n'avait pas de culottes au commencement de la révolution et venait d'acheter un bien de 60000 liv., et était en train de conclure d'autres marchés; qu'il avait été faire le Brutus à sa section en y dénonçant sa propre mère comme une aristocrate-fieffée; mais que c'était beaucoup moins par patriotisme, que pour se dispenser de la soulager. On rappelait, à ce sujet, les riches bijoux trouvés sur les prêtres assommés à St. Firmin, quartier général de son bataillon des sansculottes; et les riches prises de calices et rouleaux de louis, faites dans les visites domiciliaires nocturnes chez les dévotes et autres gens du peuple propres à couvrir ces trésors par leur obscurité.

Enfin on parlait des nouvelles, des succès des rébelles de la Vendée: „Saumur était pris avec 60 pièces de canon, l'armée de Santerre avait plié etc."

D'autres disaient que le coup le plus contrerévolutionnaire que l'on eût pu frapper, était l'arrestation illégale et forcée des 32; que les rebelles, forts de la division de l'assemblée et de la scission des départements, en étaient devenus plus courageux et pouvaient en devenir plus nombreux; que ceux qui avaient forcé le décret le savaient bien, et que c'était pour cela qu'ils l'avaient fait; que les nouveaux succès des rebelles n'étaient dus qu'à cet acte liberticide; qu'une partie des départements ne reconnaissant plus la Convention, que son intégrité étant entamée, sa dissolution ne tarderait pas à s'en suivre, et qu'à sa place on verrait un roi.

Une adresse de Barbaroux à ses collègues sur les bruits „calomnieux" répandus au sujet du dernier courrier de Marseille adressé à la députation de cette ville! Il résulterait de cette adresse, que la partie de cette correspondance qui regardait Barbaroux ne renfermait que les instructions de ses commettants, les secrets du

cœur, les inquiétudes de sa famille, tout au plus les injures d'un bon ami contre certains membres de la Convention, injures qu'il désavouait comme ne faisant pas partie de son style. La lettre qui peut le plus servir à ses ennemis, est celle qu'il reçut d'un nommé Dominique Girard, commandant du bataillon de Marseillais dernièrement à Paris, qui avait découvert un complot tendant à dissoudre la Convention, mais qu'il avait refusé de déclarer; qui avait servi de témoin contre lui dans la ridicule procédure instruite par un commissaire de police; qui, le voyant décliner dans l'opinion publique et des Marseillais, n'avait pas manqué de dire beaucoup de mal de lui à Lyon et à Marseille.... mais qui, depuis, craignant qu'il ne lui fît perdre sa place de sergent de port, l'adulait bassement dans cette lettre et lui disait que, s'il pouvait obtenir la levée d'un bataillon de Marseillais pour Paris et s'en faire nommer commandant, il viendrait le venger de tels et tels dans la Convention. „Qu'il vienne, c'est un lâche!" dit Barbaroux au comité de surveillance „je vous l'abandonne." Il refuse ensuite avec fierté l'amnistie qu'on lui proposerait. „Il a refusé celle de Capet et du juge prévôtal de Marseille; il n'acceptera pas davantage celle des centumvirs de la Convention." Quant aux otages proposés pour les départements „les Marseillais non plus que lui ne se payent pas de cette monnaye."

Une affiche de Prudhomme! dont il résulterait, que ce n'est que par „les indignes manœuvres et les vengeances particulières de Lacroix dont il a dernièrement révélé les turpitudes" qu'il a été incarcéré 48 h., et le scellé mis sur ses papiers, et sa porte refusée le soir à sa femme enceinte revenant de la campagne avec ses quatre enfants; que Lacroix, venant à passer, sourit à ce spectacle. Mais c'est moins pour répondre à un ennemi „aussi méprisable" qu'il prend la plume, que pour détruire les interprétations malignes auxquelles pourrait donner lieu une lettre saisie parmi ses papiers. „C'est une simple lettre de forme, par laquelle Roland l'adressait à Dumouriez, auprès de qui il avait demandé à être envoyé en commission. Le mauvais temps l'ayant empêché d'arriver jusqu'à ce général, il avait pris le parti de s'en revenir sans lui parler et bornant sa commission aux simples observations que lui avait fournies son voyage. N'ayant aucune raison de remettre cette lettre à Roland, il l'avait laissée dans ses papiers, moins pour aucune espèce de motifs, que par oubli." Beaucoup de force dans cette adresse: on connaît le style des Révolutions.

J'avais oublié vous dire, au sujet de l'adresse de Barbaroux à ses collègues, qu'un instant après étant retourné pour la relire, je l'ai trouvée déchirée; et non pas seulement là, mais dans beaucoup

d'autres endroits; ce qui m'a fait beaucoup de peine, ces sortes de lacérations marquant fortement l'esprit de parti et non celui de justice! C'est mettre la main sur la bouche d'un homme qui parle, tandisque la devise des républicains doit être: „Voyons et entendons.“ Mais dans les révolutions, ce n'est pas la raison qu'on veut, c'est le nombre; et l'on ne s'informe pas, si tel fait est vrai, mais par combien de monde il est cru. Une révolution est la mort de la philosophie.

Des adresses de départements, ou plutôt de villes de départ., et encore en bien petit nombre, et contraires les unes aux autres! Je croirais qu'il y a deux partis en effet, mais très-peu nombreux, et que la masse de la nation se lèvera tout-à-coup quelque jour pour écraser l'un ou l'autre, et peut-être tous les deux. Le gros d'une nation est l'ours, et les partis qui la travaillent sont les singes turbulents qui montent et jouent sur son dos. On criait ce matin la fuite de Barbaroux.«

(N. 153) RAPPORT DE JULIAN DE CARENTAN A GARAT, DU 12 JUIN.[1]

»*Paris 12 juin 1793 l'an 2^e^ de la républ. fr.*

A Paris l'esprit public, si je considère la classe des sansculottes, est au degré nécessaire. Tous veulent la constitution et sont persuadés, que la Montagne la veut et travaille à la donner. Ils se reposent entièrement sur sa fermeté, ils sont soulevés contre le parti de l'opposition, et ils se porteraient à des excès, si la Montagne était menacée. En vain les modérés, les aristocrates et les salariés de la Prusse et de Cobourg répandent que 33 départements marchent contre Paris. Ils en rient et n'en deviennent que plus furieux contre le côté droit de la Convention et ses partisans.

Si je considère la classe qu'on nomme modérée, je ne vois que

---

[1] Je me suis convaincu que ce rapport daté du 12 juin n'est pas le dernier (V. n. 53), mais le premier de ceux que Julian de Carentan nous a laissés, et qu'il faut attribuer les autres, non-datés, probablement aux 13, 14 et 15 juin. Julian de Carentan (V. la signature du n. 159), que le Moniteur nomme Julian Carentan, était Cordelier et lié avec Danton (V. la fin du n. 154); il fut nommé secrétaire du comité de salut public, mais rayé, le 18 septembre, de la société des Cordeliers „pour différents délits graves dont il n'a pu se laver“ (V. la séance des Jacobins du 18 sept. dans le Moniteur n. 266). Quant à son sort ultérieur, on peut consulter la Table du Moniteur.

des hommes indifférents à la chose publique qui ne cherchent que leur plaisir, et dont les discours annoncent qu'ils sont déjà ennuyés du système républicain. Ils crient quand il faut prendre les armes, et les sansculottes ainsi que les Jacobins et Cordeliers sont pour eux des hommes de sang et à proscrire. Il n'est pas surprenant que ce soit là l'opinion de cette classe. Elle s'est associée les soi-disant honnêtes gens et, peut-être sans le savoir, tous les ennemis de la révolution, qui, n'osant plus prononcer leur opinion et agir ouvertement contre le système généralement accepté, se masquent du modérantisme et s'aident de cette forme qu'ils savent faire mouvoir pour leur intérêt, divisent les patriotes, arrêtent leurs efforts et souvent empêchent les meilleures mesures, et servent ainsi leur parti sans être découverts.

Cette classe d'ennemis se tait et est altérée toutefois que la Montagne a le dessus; mais elle s'élève fièrement contre les sansculottes dès que nous essuyons quelque revers, et que le parti de l'opposition a du succès.

Dans ce moment ils murmurent; et les hommes faibles, trompés et de bonne foi ne disent mot, et si la Montagne nous donne la constitution tant desirée, ils se rangeront de son parti. Les autres crient, tout bas à la vérité, que la Montagne, à l'aide des factieux, est une puissance dictatoriale qui n'étaye sa force que sur des crimes et qui, pour s'affermir davantage, fait semblant de vouloir une constitution. Nous sommes tranquilles dans ce moment; mais il ne faut presque rien pour exciter une grande tempête, tout y est préparé. Serait-ce un mal? Serait-ce un bien? Je dis qu'il faut que la sansculotterie continue d'en imposer au modéré, à l'aristocrate et à l'anarchiste qui ne cesse de crier lui-même à l'anarchie; qu'il faut que le ministre continue d'être juste et ferme (car s'il venait à amollir, il ferait beaucoup de mal à la chose publique et se perdrait lui-même). Il faut qu'il jette les yeux sur les différentes classes de la société, et qu'il n'emploie pour agents que les hommes éclairés, probes, et vraiment républicains; qu'il paraisse au moins s'inquiéter du sort des malheureuses familles dont les chefs sont dans l'armée. Qu'il surveille l'éducation, qui semble l'exiger. J'observerai que les collèges sont dans le plus misérable état; peu d'écoliers, peu de soin de la part des principaux; les professeurs à la vérité font leur devoir, mais ils ne sont pas secondés. On a pu craindre qu'il ne fût caché, parmi ces hommes, des ennemis de la république qui, loin de former les jeunes gens pour la patrie, ne leur inspirassent d'autres principes. Mais aujourd'hui on doit être tranquille de ce côté-là, et favoriser cette classe d'hommes précieux à l'état. On le doit, car si l'éducation venait à tomber dans le

despect, bientôt avec elle tomberaient les lettres, les sciences, les arts, et enfin l'esprit public. Cette décadence amènerait la barbarie, et de la barbarie la France passerait à la servitude.

Les collèges faisaient pour Paris une branche de commerce, et les ouvriers de la montagne St. Génévière, ainsi que les indigents, tiraient de là leur subsistance. Aujourd'hui ces deux classes se plaignent, l'une fera des mécontents et l'autre des mendiants. Et il faut éviter ces inconvénients.

L'esprit public a besoin d'aliment; il en manque dans ce moment. Les sansculottes demandent un journal qui les remette à l'ordre du jour. Ces bons ouvriers, après leur travail, courent les places publiques pour avoir des nouvelles, cherchent parmi les affiches de quoi fortifier leur républicanisme, mais ils n'y trouvent que des poisons, du feuillantisme ou de l'aristocratie, et plus d'une fois j'ai été témoin de leur mécontentement. Je les ai entendus murmurer et dire: „Pourquoi donc ne nous donne-t-on point un journal?" Donc, il en faut un et tout de suite.«

(N. 154) RAPPORT DE JULIAN DE CARENTAN A GARAT.

Probablement du 13 juin.

»Citoyen Ministre!

Des malveillants effraient le peuple en grossissant son malheur, et lui font croire qu'il faut encore une levée de 30,000 hommes pour Paris. Il n'en est point ainsi. Il faut détromper le peuple sur ces bruits.

J'observe qu'une levée, quelque peu considérable qu'elle dût être, serait bien difficile dans ce moment. Tous disent: „Levons-nous!" et c'est pour cela qu'aucun ne se lève. Dans les sections, un orateur fait la peinture de nos malheurs, frappe ses auditeurs, et puis c'est tout; l'on dit: „Il parle assez bien." Mais chacun se présente encore à la tribune, et veut prouver qu'il sait aussi parler, ou qu'il a de bonnes vues. Les Jacobins disent: „Nous sommes les lumières et les apôtres de la république; si nous partons contre les ennemis, nous ne pourrons plus instruire, détromper, surveiller, ni animer; donc, nous devons rester à Paris." Les Cordeliers tiennent aussi le même langage, les Nomophyles [1] etc. etc.,

[1] Le Moniteur ne nomme pas cette société.

Et, à dire vrai, toutes ces sociétés ont bien raison. Que dit le général des Parisiens? „Oh, nous les attendrons, et s'ils viennent, nous les recevrons; ou ils nous tueront, ou ils ne nous tueront pas. Au lieu que, si nous allons à leur rencontre dans les départements, nous sommes sûrs d'y périr. D'ailleurs, en supposant qu'ils eussent tout le succès qu'ils se promettent, peut-être qu'ils se contenteraient de nous piller, et nous aurions la vie sauve."

Le tocsin, la générale n'effraient plus; le canon d'alarme ne peut plus faire son effet, le Parisien est assourdi.

Les marchands craignent un nouveau pillage, tout semble le leur annoncer. Les riches, les artisans trompés par ces derniers penchent du côté du parti de l'opposition, et la Montagne n'a pour elle qu'un parti peu considérable en nombre, mais fort à la vérité par les autorités constituées. J'espère cependant que, si la constitution nous est donnée incessamment, chacun se hâtera de s'y rallier. Car on sent furieusement le besoin d'un régulateur toujours un, toujours égal — la loi écrite, le seul qui convienne à un gouvernement libre et républicain, et sans constitution on ne peut l'avoir. La section du Panthéon a pris hier un arrêté qu'elle a communiqué aux 47 autres sections. Cet arrêté porte que les capitaines des 33 compagnies assembleront les citoyens qui les composent, pour connaître, combien elle peut fournir d'hommes pour la première réquisition. Ce contrôle fait, elle le présentera au ministre de la guerre en lui déclarant qu'elle peut disposer de cette force.

Cet arrêté n'a pas été goûté généralement, et dans beaucoup de sections, il n'a pas été applaudi. Je doute — ou pour parler franchement je crois, que l'on ne pourra lever ces 6000 hommes qui doivent former l'armée révolutionnaire.

Les familles des citoyens pauvres ou artisans qui se sont enrôlés pour marcher contre les rebelles, murmurent et se plaignent de ce qu'on ne leur tient point parole. On avait promis 20 sols aux pères, mères, épouses, et 10 sols à chaque enfant, pour les indemniser de l'absence de ceux qui pourvoyaient à leur subsistance — on ne le fait pas, on ne le peut pas; d'autres demandent de l'ouvrage, et on ne leur en donne pas.

Hier et encore aujourd'hui les citoyens ont éprouvé des difficultés pour le pain. Cela occasionnait des attroupements à la porte des boulangers et, du milieu de ces attroupements, des malveillants ou des mécontents jetaient la défiance sur les magistrats chargés de l'approvisionnement de Paris. Tout ceci peut augmenter cruellement la crise où nous nous trouvons; donc il faut un prompt remède. Il faut constater l'état de l'approvisionnement, et sévir contre les boulangers, si c'est une tactique ou de leur cupidité, ou de leur

malveillance. Les marchands regardent cette disette vraie ou fausse comme le présage d'un nouveau pillage; et cela ne diminue, ni ne corrobore leur civisme. D'ailleurs le savon est à 40 sols, le sucre à 4 livres etc. L'ouvrier ne calcule point la proportion de sa journée avec cette hausse dans le prix de ces denrées. Il crie, et encore plus fort que lui les contrerévolutionnaires et les mendiants qui, selon moi, par leur doléance indécente, ou l'affreux étalage de leurs infirmités, révoltent les passants. Il est urgent de prendre des précautions pour empêcher ces nouveaux malheurs. Le commerce souffre, et même est paralysé par la défiance mutuelle. Il est difficile aux marchands en gros d'approvisionner leurs magasins pour fournir aux détailleurs. Les entrepôts de la république ne s'ouvrent plus qu'avec de l'argent comptant; ou s'ils font des envois, une lettre à vue précède de 2 ou 6 jours l'arrivée des marchandises et, si le marchand n'y fait pas honneur sur le champ, les marchandises ne lui parviennent pas. Quelles entraves! Elles peuvent faire craindre une disette, alors quelle violence! Et la république pourrait-elle se soutenir? — Il faut donc éclairer incessamment le peuple sur ses vrais intérêts et ne pas attendre que le mal soit fait.

Les revers que nous avons essuyés dans le département de la Mayenne etc. n'ont point affecté les indifférents, ni les modérés; tous ces messieurs qui se décorent du beau nom d'Antianarchistes pleurent comme on le sait l'ancienne gaieté, ou plutôt la vieille folie française. Ces bons patriotes, à la nouvelle de la mort de Santerre, ont voulu payer à sa mémoire le tribut de leur reconnaissance. Ils se sont égarés à faire l'épitaphe suivante:

Ci-gît [le général] Santerre
Qui n'eut de Mars que la bière.[1]

Danton et autres membres du comité de salut public me disaient hier: „Mais pourquoi donc le ministre ne vous donne-t-il pas quelque mission conséquente, vous pouvez nous être bien utile.“ Je leur répondis que vous m'occupiez.«

---

[1] Voir l'art. Santerre dans la „Biographie moderne.“ Le faux bruit de sa mort se rapporte à l'affaire de Saumur (9 juin); la relation officielle que la Convention reçut le 13 juin lui mit fin.

(N. 155) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 13 JUIN.

»*Jeudi 13 juin, 11 h. du matin.*

Je sors du Palais R.; j'ai parcouru aussi ce matin plusieurs autres endroits, on y débite partout la défaite d'Égalité à Marseille, et partout aussi on y applaudit.[1] Nous délivrer d'un monstre, qui a méconnu en même temps les liens sociaux et les droits de la nature, c'est aux yeux du peuple le plus grand acte de justice.

Péthion subirait le même sort, que toutes les classes du peuple y applaudiraient encore. C'est une bigarrure qu'on ne peut définir. Hier j'ai dîné avec un bourgeois de Chartres,[2] et il me dit que la fameuse adresse de cette ville portant adhésion à l'insurrection du 31, était l'ouvrage de l'aristocratie, et signée par tous les aristocrates de Chartres. De manière que le vertueux Péthion, qui a voulu ou n'a pas voulu servir le peuple, mais qui du moins a été l'idole du peuple, se trouve regardé par lui comme l'un de ses oppresseurs; d'un autre côté, l'aristocratie ne lui pardonnera jamais, quel qu'eût pu être le retour de Péthion. Je vous avoue que je trouve la position de l'homme en place bien dure, et bien fâcheuse; car j'adopte l'augure que j'ai déjà faite, que jamais l'aristocratie n'acceptera aucun amendement ni modification, et que si, par malheur, on venait à rétablir les ci-devant dans tous leurs droits, non seulement ils n'en tiendraient pas compte à ceux qui les auraient délivrés, mais même ils porteraient l'ingratitude jusqu'à livrer au supplice leurs protecteurs. C'est une bien vilaine espèce que l'espèce humaine. L'aristocratie même subalterne ne s'intéresse pas plus au sort des 32 que s'ils étaient des bêtes fauves qu'on eût réencagées, après qu'elles se seraient échappées. On répète par exemple souvent le discours de D'Éprémesnil[3] à Péthion, lorsque le peuple l'assommait de coups sur la terrasse des Feuillants: „C'est ce même peuple qui me portait en triomphe, il y a deux ans, qui m'assomme aujourd'hui."

Quant à d'Orléans, il y a des aboyeurs qui ont crié, dès ce matin, les uns qu'il est guillotiné, et les autres qu'il ne l'est pas.

Depuis deux jours on a débité aussi la nouvelle que Santerre

---

[1] Il s'agit de la translation du duc d'Orléans au fort St. Jean (27 mai), connue à Paris vers le 10 juin (Monit. n. 161), et de deux pièces controuvées à ce sujet, d'un prétendu interrogatoire et d'un prétendu acte d'accusation, qui ne furent démentis par le Moniteur que le 25 juin (n. 176).

[2] Pétion avait été député de Chartres à la Constituante.

[3] Le célèbre conseiller au parlement de Paris, ancien chef d'opposition.

a émigré. „Le général Mousseux,[1] dit-on, a eu tant de peur dans une action assez vive qu'il a eue, qu'il a disparu: on ne sait s'il a émigré, ou s'il s'est envolé en fumée." Est-ce donc ainsi que le peuple décerne des lauriers aux braves défenseurs de la liberté! Celui qui s'est si bien distingué dans les campagnes d'août et de 7bre, terminerait-il aussi malheureusement sa carrière en juin de cette année! La plus saine partie, celle qui aime Santerre, s'accommode de dire qu'il n'est que blessé.

Hier soir, à la section des Halles, on a beaucoup discouru sur les événements de la Vendée et sur Santerre. Ils veulent que le peuple se lève encore et qu'il se lève tout de bon, tout le peuple à la fois. Ce qui les gêne surtout c'est l'absence des canons. Otez à ces hommes qui n'exagèrent leur patriotisme que parce qu'ils n'en ont pas, leurs canons, vous leur enlevez toute leur énergie, tout leur courage. „Des canons surtout, c'est avec cet instrument que nous avons remporté une grande victoire au 10 août, que nous avons su faire reculer les Prussiens; avec cet instrument-là on se bat de loin, on voit venir le boulet, et plusieurs ont rapporté de la frontière qu'ils en avaient esquivé plusieurs qui étaient dirigés sur eux. Mais si on ne nous laisse que des fusils, au diable les batailles, nous ne saurions pas nous en servir."

Depuis deux jours les groupes ont repris; soit les enragés, soit les modérés, ils ne peuvent se contenir dans leur peau.

Les enragés voudraient encore faire les méchants, mais ils ne sont pas secondés; ils passent vouloir qu'on fasse le procès aux 32, mais à condition qu'on les guillotinera; car s'ils pouvaient soupçonner qu'on les remît en place, la petite faction hasarderait d'en faire justice elle-même. Je crois que ce sera leur rendre beaucoup de service que de les laisser où ils sont, en attendant des forces ou de nouveaux événements.

Vous devez avoir appris que les bouchers de Paris sont dénoncés à l'opinion publique pour s'être entendus aux fins de vendre bien cher la viande. C'est une fort belle marche que celle où le patriotisme enragé a le talent de dégoûter tout le monde de la révolution. On m'a assuré aussi qu'on avait amené à la Conciergerie, il y a trois jours, 3 marchands de bœufs ou bouchers.

Je suis allé ce matin chez mon perruquier, je m'y suis trouvé avec plusieurs bouchers de la section des Halles. On distingue à pleins yeux le patriotisme des bouchers de la 1re classe et de ceux de la 2de. C'est un grand titre de proscription pour les bouchers un peu à leur aise que d'avoir de la fortune.

---

[1] Surnom de Santerre.

L'épouse du perruquier qui a quelque esprit et de l'amabilité, m'a dit: „Ce sont de vilains animaux que les domestiques, je ne les ai jamais tant haïs que depuis la révolution. Il en vient tous les jours ici, ils jasent, ils parlent contre leurs maîtres; il n'y a pas d'horreurs qu'ils n'en disent. Ils sont tous comme ça; il n'y en a pas de plus enragés qu'eux. J'en ai vu qui avaient reçu des bienfaits de leurs maîtres, d'autres qui en recevaient encore, rien ne les arrête."...

Une observation générale que je crois devoir placer ici et qui est propre à vous rassurer, c'est qu'à regarder en somme la ville de Paris, je trouve que le parti modéré, avec ce qui lui est attaché, est beaucoup plus nombreux et plus fort que le parti enragé. Du gros banquier au boutiquier détailliste, du boutiquier à l'artisan et au rentier, il s'est fait une graduation qui forme une barrière insurmontable pour la faction.

Il est d'observation certaine que dans les sections les plus enragées de Paris le modérantisme y domine si fortement que les modérés l'emportent à chaque fois qu'ils veulent s'en donner la peine. Si tous les marchands de vin et les rôtisseurs de Paris fermaient boutique à la fois, les garçons qu'ils ont chez eux étrangleraient tous les factieux. Rappelez-vous que, lors du dernier enrôlement, dans la section des Halles et celle de Bonconseil les enragés ont été forcés de demander grâce.

Vous m'objecterez peut-être que le 10 août... mais le 10 août tous ces gens-là étaient contre le tyran, comme ils sont aujourd'hui contre les factieux.

Une remarque importante que je ne dois pas omettre ici et qui peut vous faire éviter l'écueil où vous pourriez tomber! Le peuple en masse a un certain respect pour la représentation nationale comme seul point de ralliement; mais il a peu d'égards et de déférence pour les membres qui la composent, de manière qu'il lui serait indifférent de voir tomber le glaive judiciaire sur la tête du plus honnête homme ou du plus coquin de la Convention. Guadet, Péthion, Brissot et autres ne trouveraient pas trente personnes à Paris qui prissent leur parti, qui voulussent même faire la moindre démarche pour les empêcher de périr.

Le peuple serait presque aussi indifférent pour Marat et autres; mais il y a cette différence que ces derniers ont au moins un parti décidé de 4 ou de 6 mille qui au moins feraient tous leurs efforts pour les sauver, au lieu que les constitutionnels n'ont que leur vertu et l'aristocratie pour les défendre. Or l'aristocratie ne demande rien tant que de les voir guillotinés.

J'ai aperçu hier et avant-hier, au Palais Royal et ailleurs,

beaucoup de nouvelles figures, des gens arrivant des départements; j'ai fondé quelque espérance sur un rassemblement quelconque. Je vous le dis et je vous le répète: Si vous tous ne prenez de grandes, promptes et vastes mesures, je ne donnerais pas une pipe de tabac de la peau des 32 ainsi que de leur chemise. Tout ce qui leur tient, subirait le même sort.

Une grande question qui se présente, c'est celle de savoir, s'il convient que les départements nomment une nouvelle représentation nationale qui irait siéger ailleurs; ou s'ils doivent tout simplement venir à Paris, pour y protéger la liberté de celle qui existe.

Je vous avoue que je trouve trop d'inconvénients dans le moment présent d'éloigner la Convention de la Capitale. C'est un crime de plus, dirait la faction, il en serait assez pour perdre tous les représentants qui sont à Paris.

Vous auriez à redouter, et vous éprouveriez vraisemblablement que, soit par crainte, ou par l'appas de grandes fortunes, des trésors immenses que renferme Paris, les départements voisins s'uniraient à celui de Paris; de là une scission ruineuse et très-périlleuse. Je dis plus: c'est que toute la classe propriétaire se verrait forcée de se réunir à la faction; les factieux commanderaient avec une baguette de fer. Et qu'en surviendrait-il? C'est que la propagande départementale commencerait le même jour que la scission s'effectuerait, Paris en serait le centre, et il est vraisemblable que, si vous n'en étiez pas complètement les dupes, vous ne viendriez à bout de vos desseins qu'après des pertes considérables et une ruine totale. La faction peut-être ne demanderait pas mieux que de vous voir tenir cette conduite. J'insiste donc sur les moyens que j'ai proposés, qui consistent à employer, pour sauver la chose publique, ceux qui ont le plus d'intérêt à son maintien.

Je voudrais que vous fussiez à portée de voir combien de caresses les modérés parisiens font aux modérés des départements. Ils s'embrassent, se félicitent, se complimentent etc. J'en ai vu 5 hier soir qui ont fixé leur rendez-vous à la porte du café du Caveau.

Avant-hier, j'ai dîné avec trois autres qui étaient d'Orléans, et hier avec deux qui étaient de Chartres. Ils sont tous d'un sang rassis.

Retenez-en ici le plus que vous pourrez; c'est le plus sûr moyen d'intimider la faction, de rassurer les modérés de Paris, et d'empêcher les insurrections; tous les Parisiens et les factieux eux-mêmes ont singulièrement des égards pour les gens qui viennent des départements.

J'ai une donnée pour vous peindre les progrès de l'esprit populaire, dont je dois vous faire part.

Lorsqu'en 90, on a commencé à vendre l'argent à Paris, ce sont les banquiers et gros marchands qui ont donné le branlé; tout Paris était Patriote à cette époque. Un gros marchand envoyait, chez un petit épicier, chercher un ou deux pains de sucre, et demander à échanger un billet de 50 ou de 100 liv. Le petit marchand, jaloux d'acquérir une si bonne pratique, donnait ses écus pour du papier. Mais le gros marchand gagnait plus sur l'argent que l'épicier ne gagnait sur le sucre.

Ce fut bon pour quelques mois; le détailliste s'aperçut qu'il était dupe, et se mit à vendre son argent lui-même. L'aristocratie des gros marchands date du moment que les détaillistes se sont mis à faire le commerce d'argent. Le marchand détailliste a régné à-peu-près pendant trois mois, pendant lesquels il a pressuré complètement et inutilement le peuple. Mais les gens du peuple, ouvriers, petits merciers, marchands de petits gâteaux, de salade, tisane, s'étant aperçu à leur tour qu'ils étaient dupes, ont vendu à leur tour les écus, la monnaie, et bientôt les gros sous. C'est là qu'a commencé l'aristocratie des marchands boutiquiers. Il en est de même pour les motions et pour les places; et l'intérêt a été juste la mesure du patriotisme des uns et des autres. On voit à pleins yeux que depuis que les porteurs d'eau, les portefaix et autres font grand fracas dans les sections, la gangrène du dégoût gagne les fruitiers, limonadiers, les tailleurs, cordonniers etc.«

(N. 156) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 13 JUIN.

»*Jeudi 13 juin 7 h. du soir.*

Une adresse de Péthion aux Parisiens, écrite avec le style et suivant les principes et la position de ce député!

Un état des prisons, le 6 juin imprimé, par les administrateurs de police de Paris! Les prisons en tout ne contenaient que treize cents et quelques personnes, la plupart voleurs, fabricateurs de faux-assignats et contrerévolutionnaires. On disait autour de moi que ce mot de contrerévolutionnaire avait une furieuse latitude, que l'on n'avait point fait connaître au public la mesure à laquelle on l'avait restreinte, et que probablement ces arrestations avaient encore mieux servi les haines particulières que l'intérêt de la patrie. On demandait, si les autres criminels énoncés avaient été arrêtés à cette même époque ou auparavant. Dans le 1er cas, ce n'était

que des noms dont on couvrait des arrestations qui n'étaient que les mêmes; dans le second, il n'y avait rien à dire.

Une adresse animée de Boursault père, secr.re du comité révolutionnaire de la ville! „Laissez crier à l'infraction et au renversement des lois, il est des circonstances où un peuple ne doit prendre avis que de lui-même.“ En adoptant la proposition de Boursault, je me disais à moi-même, qu'il fallait que les circonstances fussent bien urgentes en effet, et que même alors ce temps de la suspension des lois devait être bien court et confié à des âmes bien pures; car si l'on pouvait prouver qu'un seul des hommes dominant dans ces instants critiques, ne fût pas aussi irréprochable que Caton (je dis, dans sa vie privée), il faudrait se couvrir la tête d'un crépe funèbre, et tendre le col à l'esclavage!

Une autre de Hanriot, commandant-de la garde nationale, où il dit qu'il s'attendait bien à voir la calomnie répandre sur lui ses couleuvres et ses poisons etc. Mais que dirait de moins l'homme vraiment coupable? Ce n'est pas vous, Hanriot, qui devez vous défendre; c'est votre vie privée et même publique (parce que celle-ci n'embrasse pas un grand cercle) qui doit répandre la lumière sur votre caractère et vos intentions; et vous pouvez tout au plus, dans vos adresses à vos concitoyens, leur indiquer les moyens d'arriver à ces indications fidèles de vous-même. En vain s'est-on plu à répéter, qu'il ne faut jamais juger l'homme public par l'homme privé; il n'y a que des hommes ignorants, ou pour qui cette maxime est bonne, qui aient pu l'appuyer. L'homme plongé dans les délices et la volupté s'aimera toujours beaucoup plus lui-même qu'il n'aimera sa patrie; quiconque manque à des engagements particuliers, ne respectera pas davantage des engagements publics, s'il y voit le même profit et la même sûreté; et je ne confierais pas les intérêts de mes concitoyens et de ma patrie à celui qui aura trompé sa maîtresse ou son ami. Cet homme agira toujours d'après les mêmes ressorts de son cœur; la mesure et la probabilité de son danger personnel sont le seul contrepoids qu'il fera entrer dans la balance de ses crimes.

Une adresse des Marseillais aux habitants de Toulon, par laquelle ils les invitent à imiter „l'heureux“ changement de leur ville, en comparant ce qu'ils étaient sous „le despotisme proconsulaire“ et ce qu'ils sont actuellement sous les notions „de la vraie liberté.“ Ils ont juré de la défendre avec eux, sans doute ils tiendront leur serment.... Mais que l'on ne s'imagine pas les effrayer, en les menaçant d'un écrit dirigé contre eux sous le nom de club de Toulon, et suivi de treize cents signatures... ils sont trente mille

armés pour les „vrais“ principes, et treize cents hommes ne font pas peur à trente mille.

Deux ou trois prêtres revenaient „d'un triste ministère.“ Le 1^er^ avec sa croix d'argent alla heurter contre un crocheteur qui s'avançait chargé, avec un de ses camarades qui ne l'était pas. „Eh bien, toi! quand tu viendras avec ta croix!“ — „Chut! dit son camarade, c'est le bon dieu!“ — „Bah, le bon dieu!... il n'y en a plus de *bon* dieu.“ — On aurait pu lui dire que les hommes l'ont rendu méchant; mais cet homme était ivre, mais maints gens qui l'avaient précédé s'étaient découverts, avaient fait le signe de la croix, s'étaient fendu leur visage avec leur pouce, avaient marmotté des prières... et je me suis applaudi de ces restes de religion, et j'en ai donné moi-même les signes, en voyant avec quelle facilité le peuple devient le jouet des intrigants et l'instrument des forfaits!

Dans les groupes du Palais Égalité, on disait que les sections refusaient de se défaire de leurs canons en faveur „des fuyards“ de la Vendée; que l'adresse fraîchement imprimée par laquelle la municipalité faisait cette demande, renfermait des contradictions; que l'on cachait la vérité au peuple; qu'il valait mieux la lui dire; qu'alors il était plus fort; qu'autrement il s'avançait comme un homme qui sonde un gué. — Les opinions partagées sur le compte des 32! Mais toutes réunies contre les divisions de la Convention. On blâmait les noms de Jacobins, de Feuillants, de Montagne, de Plaine etc.: c'étaient là des signes de ralliement plutôt que des preuves de vérité; il fallait de ces signes dans les armées, mais au milieu d'une nation qui discute ses intérêts il n'en faut point d'autres que ses yeux et ses oreilles. Il aurait fallu statuer dès le commencement des assemblées nationales, disait un orateur, que les membres s'asseoiraient suivant l'ordre de la vieillesse; et le premier qui eût lancé dans l'assemblée un nom de parti, ou eût fait un mouvement pour aller s'asseoir d'un côté opposé, il aurait fallu s'en saisir et s'en défaire comme d'un homme *gros* de la contrerévolution.... Mais qui peut arrêter la fureur des hommes assemblés? Ce sont des brûlots qui s'allument par la simple chaleur des haleines.

Tout ceci est d'hier. Aujourd'hui dans les groupes des Tuileries, on s'entretenait de nos mauvais succès dans la Vendée. Ils excitaient encore plus le soupçon que le mécontentement: Les patriotes manquaient d'armes; on venait d'envoyer de faibles recrues qui ne savaient pas les manier; on envoyait les forces par chiquets, au lieu de faire rouler tout-à-coup une force imposante; les généraux ne savaient pas faire la guerre; etc.

On a entendu avec transport quelques nouveaux articles de la

constitution décrétés ou projetés. On disait le duc d'Orléans convaincu d'avoir aspiré à la royauté et guillotiné à Marseille.«

(N. 157) RAPPORT DE JULIAN DE CARENTAN A GARAT.

Probablement du 14 juin.

»Citoyen Ministre!

Des boulangers ont répandu que les farines restées à la halle étaient gâtées et trop échauffées pour faire du pain de bonne qualité; ils ont même ajouté que l'administration veut leur en faire prendre de semblables, mais qu'ils aiment mieux ne pas boulanger que d'empoisonner leurs concitoyens. Quelques-uns ont fait de très-mauvais pain et ont dit que l'on pourra en manger de pire. Les boulangers de la section de Beaurepaire ont assuré, que l'on avait arrêté les farines qu'ils avaient achetées dans les campagnes. A la nouvelle que vous deviez aller en personne pacifier le département de l'Eure,[1] j'ai vu des personnes témoigner de la défiance, et désapprouver ce dessein. Sans doute qu'elles s'imaginent que votre ministère, durant votre absence, cesserait son activité.

L'on crie beaucoup et continuellement contre l'administration des hôpitaux; les indigents malades ne veulent point y aller, parce qu'ils savent que tous ces établissements sont infectés d'aristocratie et de Royalisme, et que la sansculotterie y est maltraitée. Toutes les femmes hospitalières de l'hôtel-dieu sont enroutées de cette gale, ainsi que la plupart des jeunes gens occupés à la pharmacie. J'observe qu'à la tête de cette partie l'administration a placé un citoyen qui était établi et qui a encore sa boutique dans le marché palus.[2] Les opinions de cet homme se rapprochent assez de celles de sa maison; et il est sujet à s'enivrer.

Il n'y a de soignés un peu que les aristocrates et les dévots. — Cette observation doit être prise en considération; car les pauvres malades des sections indigentes et populeuses absorbent la bienfaisance des commissions, sans pour cela recevoir le soulagement même nécessaire. Il faudrait donc penser à établir des hospices moins considérables que l'hôtel-dieu, et pour le lieu, mon avis serait qu'il y en eût un dans chaque section, et un ou deux pour tous les blessés.

---

[1] Cette affaire occupa la Convention le 13 juin.
[2] Le Marais.

Je développerai mon opinion dans la prochaine feuille.

L'on a soin de faire circuler et lire dans les sections les adresses des départements qui se préparent à insurger contre les magistrats de Paris et la montagne de la Convention. Hier l'on a lu dans la section du Panthéon l'adresse de Tarn. Cette adresse n'est que pour nous soulever contre nos magistrats et nous inviter à organiser la guerre civile. Le côté droit de la section y a applaudi, mais le côté des sansculottes a voulu en interrompre la lecture.

Ils demandent de bons papiers; il faut alimenter leur républicanisme.«

(N. 158) RAPPORT DE DUTARD A GARAT, DU 14 JUIN, VENDREDI.

»*14 juin 10 h. du matin.*

Par toute la journée d'hier, j'ai aperçu les membres de la faction et leurs émissaires, fort intrigués, actifs, observateurs, se déplaçant souvent. Quelques-uns de ceux qui sont ordinairement en compagnie, se promenaient seuls, et ceux au contraire qui sont dans l'usage d'être seuls, étaient réunis au nombre de 3 et de 4. Les groupes étaient un peu moins nombreux qu'avant-hier, et un peu moins agités.

Tout cela me donna à penser, et me fit croire qu'il y avait ici un changement de scène. J'étais sur la terrasse du Château vers 7 heures, l'un des membres de la faction vint annoncer à trois autres qui étaient à côté de moi, que deux voitures couvertes venaient d'être arrêtées à la barrière de Neuilly, qu'il y avait dans chacune de ces voitures plusieurs dames et des hommes habillés en femmes, et que ces hommes étaient des députés à la Convention qui sortaient de Paris, que ces voitures venaient d'être conduites à la Convention.

„Il faut aller voir ça, dit l'un des trois, il faut bien nous assurer de cela, c'est essentiel à savoir."

Ils allèrent dans la cour, et je m'y rendis après eux. On répétait dans la cour ce qui s'était dit sur la terrasse, mais nous n'avons vu aucune voiture.

Je restai seul avec l'un des persécuteurs de Blanchelande,[1] franc cordelier. Je me promenais à peu près trois quarts d'heure

[1] Gouverneur de Saint-Domingue.

avec lui. Il me dit: „Je sors d'une révolution (celle de St. Domingue), je dois savoir ce qui en retourne, et dans mon pays aussi on n'a voulu que des nobles ou gens en place pour nous conduire, aussi nous avons été trahis de tous les côtés. A Paris et dans toute la France, on suit la même marche, on ne veut que des nobles, et le peuple doit nécessairement finir par périr ou être esclave."

„J'ai poursuivi Blanchelande, et j'ai porté contre lui les preuves les plus convaincantes; aussi il me dit, quand il fut jugé „Monsieur, vous désiriez tant d'avoir ma tête, eh bien! Vous l'aurez." Je ne répondis rien. Je me suis vu vingt fois exposé à périr, à être tué, massacré. Je devais être pendu, roué, j'ai mangé tout mon bien, il ne me reste plus que de périr; aussi je n'attends qu'une occasion pour vendre ma vie etc."

„Je sais, ajoute le discoureur, qu'il se tient à Paris des assemblées nocturnes en plusieurs endroits; mais nous les surveillons. Cependant, ce qui est propre à donner à penser, c'est que les voitures roulent fortement depuis quelques jours, surtout la nuit, et les observateurs ont remarqué depuis longtemps que, lorsque les voitures sont en jeu, les affaires vont bien pour les aristocrates".... Je m'en vais à la halle des pétitionnaires, et il m'a quitté. N.ᵉ il m'a aussi appris que nous avions perdu 42 pièces de canon à la Vendée, et que cela ne pouvait s'être fait que par trahison.

Au café d'Argence,[1] j'y ai entendu un jeune homme fort instruit qui m'a ouvert toute son âme contre la faction. Il accusait surtout la Convention de n'avoir pas mis en usage contre les factieux les moyens politiques dont ils avaient eux-mêmes fait usage en 7ᵇʳᵉ.

Un protestant de l'âge de 50 ans est venu et a dit à un camarade qu'il allait fournir des griefs contre le général Ligonier. „L'un de ses ascendants se réfugia en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes; il y fut comblé de bienfaits par la cour d'Angleterre; il occupa une dixaine de charges plus importantes les unes que les autres. Cet homme ne doit-il pas être regardé comme suspect pour se battre contre une cour qui a comblé de bienfaits sa famille!" Ces renseignements doivent être remis au comité de salut public par mon discoureur qui est de Chartres, et qui demande que Ligonier soit renvoyé à Chartres son pays.[2]

---

[1] Je saisis cette occasion pour corriger une erreur qui se trouve dans le Tome I p. 260 ligne 9. Il y faut lire de même „café d'Argence" au lieu de „café de la Régence;" ceci n'est qu'une conjecture qui a passé fortuitement dans le texte. L'une et l'autre fois l'original porte „d'argence."

[2] Peu de jours après, le 18 juin, Ligonnier fut dénoncé à la Convention par Marat.

Au café du Caveau à onze [heures] du soir, un aristocrate est venu nous apprendre que Beauharnais et Destournelles étaient ministres.[1] J'ai été scandalisé de la manière affectée et riante, dont tous les aristocrates ont accueilli cette nouvelle pour l'un et pour l'autre. Destournelles, surtout, reçut beaucoup d'éloges de leur part. Pourquoi les gens d'esprit sont-ils si sots et aussi inconséquents? Il faut sans doute qu'ils s'imaginent que personne ne les voit, ne les entend, ne les comprend. Ils ont donné à Destournelles des éloges de probité, de raison, de justice, de médiation, qui seuls sont capables de le flétrir dans ce moment.

Et moi aussi j'aurais pu, si j'avais voulu, faire l'éloge de Destournelles. J'aurais pu le peindre comme un homme qui a pour lui l'à-propos, talent extrêmement rare dans nos révolutionnaires; l'art de se plier et replier comme il veut, le grand art de dissimuler. J'ai été étonné de le voir affligé de l'insurrection qui a eu lieu le 31 et les jours précédents. Vous avez bien jugé Destournelles, lorsque vous l'avez regardé comme une âme forte, et je crois devoir ajouter, que vous devez le regarder comme un des meilleurs révolutionnaires que nous ayons, et l'homme à qui vous pouvez le plus sûrement vous confier. J'ai toujours regardé Destournelles comme un parfait honnête homme, et vous devez d'autant plus m'en croire, que ce n'est qu'après l'avoir bien étudié que je porte ce jugement.

Je crois devoir ajouter une réflexion, c'est que je regarde la nomination de Destournelles comme un triomphe pour vous, et qui me fait bien augurer du crédit que vous conservez dans la Convention. Car, je vous l'avoue, d'après les explications que vous avez donné sur son compte, dernièrement dans votre compte-rendu relativement à Hébert et à la Commission des douze, Destournelles n'aurait pu être nommé, si vous n'eussiez été en sa faveur. Autrement, il faudrait admettre que Destournelles fût un grand traître, ce que je ne pourrais jamais croire.

J'ai passé à onze heures chez un marchand de vin, où j'ai resté une demi-heure. Son épouse que j'ai toujours reconnue pour une patriote enragée, s'est mise à déclamer contre le comité révolutionnaire. Les désarmements, les arrestations arbitraires etc. lui ont inspiré bien des dégoûts. Son mari, d'ailleurs, se trouve confondu avec les aristocrates. C'est une infamie!

Je suis entré à l'assemblée de section. Les enragés aux bonnets rouges y présidaient. Ils ressemblaient à des habitants échappés des enfers. L'assemblée était très-peu nombreuse. Une députation

[1] Dans la séance du 13 juin, B. fut nommé au ministère de la guerre, D. à celui des contributions publiques.

de la section des Halles est venue porter l'arrêté qu'elle venait de prendre pour la nomination de deux commissaires qui se réuniraient à ceux des autres sections, pour porter à la Convention, dimanche prochain, une adresse dont l'objet est de lui demander le rapport du décret qui nomme Beauharnais ministre de la guerre, et la destitution de tous les nobles qui sont en place, „conformément à la délibération que viennent d'en prendre nos frères, les Cordeliers."

Mons. Genti, brodeur, a fait la motion que, dans cette adresse, il y fût dit que dans le cas où la Convention ne décréterait pas sur l'heure même le vœu exprimé dans cette adresse, il lui fût déclaré que la ville de Paris se regardait de nouveau en insurrection, et qu'en conséquence il serait permis à tout citoyen *de tuer et d'égorger* tous les ennemis du bien public (applaudi).

Mons. Genti et Mons. Guiraud ont été nommés commissaires. Mons. Guiraud est monté à la tribune pour représenter, qu'il était étonné qu'on l'eût nommé pour commissaire. Le conciliabule a applaudi à la modestie de Mons. Guiraud.

Je sais de plus, d'un côté, que les Jacobins, individuellement pris, comptent encore sur des succès; et cependant la faction Cordelière forme une scission de fait. Les premiers veulent user des grands moyens politiques: la coalition, le fédéralisme et la propagande; et les Cordeliers ne reconnaissent que les poignards. Il est visible qu'il y a un rassemblement des uns et des autres à Paris. Je compte, au moins, pour 600 bien décidés à périr. Réfléchissez-y bien!«

SUITE. [1]

»Je vous ai dit au commencement de ce mois, que je vous répondais de Paris pour quinze jours, que vous aviez quinze jours à vous retourner. Qu'avez-vous fait depuis cette époque? Je n'en sais rien. Mais ce que je puis assurer à peu près, c'est que vous allez tout droit à votre perte, et que je suis forcé de la regarder comme inévitable.

Une prédiction a été donc parfaitement accomplie; la quinzaine est passée et vous avez joui d'une tranquillité parfaite.

[1] Le morceau suivant, annexé, dans les papiers originaux, au rapport du 6 juin, appartient évidemment à celui du vendredi 14. C'est ce qui prouve l'expression „la *quinzaine* est passée," l'assertion „je ne vous réponds plus de Paris, passé *samedi*," et la citation de cette phrase dans le rapport du *lundi* 17 juin (Voir n. 164, au milieu).

Je dois vous dire à présent, ce qui aura lieu dans la quinzaine qui va suivre. Je vous observe que je ne vous réponds plus de Paris, passé samedi.

Ou la Convention décrétera ou ne décrétera pas ce qui lui est proposé par les Cordeliers: dans l'un et l'autre cas, la faction Cordelière, dont plus de six cents membres se regardent comme proscrits et, en outre, ont l'ambition de devenir des hommes célèbres, feront une insurrection. Le toscin, la générale, le canon d'alarme etc., rien ne sera épargné. Les sansculottes de plusieurs sections s'assembleront par un beau jour; un cortège de 3000 sera bientôt grossi par 6 autres mille; on mettra tout en train, on fera intervenir en corps plusieurs sections, comme on l'a déjà fait; on désarmera, on emprisonnera, on massacrera, on violera etc. Et tous vos riches se cacheront. Il ne faut qu'une ou deux des têtes proscrites pour mettre tout en train.

Puis, une partie des riches étant massacrée, l'autre sera mise en avant et forcée de marcher. Les Cordeliers et les Jacobins ne feront plus qu'un. La réunion des sociétés populaires des départements voisins, et celle des municipalités voisines, s'effectuera sans difficulté. Si les Cordeliers en étaient les maîtres, la chose serait faite dès aujourd'hui. Mais prenez garde à dimanche prochain.

Que devez-vous faire, en attendant, vous ou ceux qui en ont le droit ou le pouvoir? C'est d'user des moyens que je vous ai si souvent indiqués. Qu'au moindre signal, dans chaque section on fasse fermer toutes les boutiques. Je ne vois pas qu'il soit bien difficile qu'un capitaine ou un sergent de chaque compagnie, aille dans chaque maison et dise au propriétaire ou principal locataire: „Citoyen, fermez votre boutique! ne donnez du vin à personne! venez à la section, vous et vos commis!" Cela n'est pas bien difficile, et c'est cependant ce qui ne se fait pas.

On m'a instruit ce matin qu'à la Commune, hier soir, il avait été question d'un nouvel enrôlement de 4 mille hommes; on vous prend par tous les bouts. Pourquoi ne pas user des mêmes moyens? Pourquoi la partie riche, la classe marchande, ne s'arrange-t-elle pas à être la première? Les registres une fois ouverts, pourquoi une douzaine de commis dans chaque section ne mettent-ils pas tous les autres en train? Que ne vont-ils dans les maisons, et dans les boutiques, faire la recrue et les forcer de s'enrôler? Une fois que vous en auriez trois mille, il en viendrait bientôt huit et dix mille; et une fois que vous en auriez dix mille, tout armés, tout équipés, exercés seulement pendant huit jours, je le demande, qui est-ce qui oserait faire la tentative de les désarmer?

A eux se joindraient tous vos gendarmes, votre cavalerie, les gendarmes des tribunaux, et des milliers de militaires qui sont ici et qui, autrement, lâcheront pieds toutes les fois qu'ils verront la multitude.

Je vous avoue franchement qu'au milieu de tant d'écueils, sans énergie et sans courage, je regarde comme un miracle que vous n'avez pas tous péri mille fois. Je fais les plus sincères vœux pour que vous sortiez de cette apathie.«

(N. 159) RAPPORT DE JULIAN DE CARENTAN A GARAT.

Probablement du 15 juin.

»L'Observateur de l'Europe[1] devient de plus en plus audacieux et contrerévolutionnaire. C'est l'ouvrage de quatre hommes de loi. Il s'imprime chez Maret, cour des fontaines près du Palais Royal, ou, s'il ne s'imprime pas chez lui, il sait où il s'imprime. Il a été le premier qui l'a mis en vente, et quand il n'en avait pas, et que quelqu'un en venait chercher, sa fille en très-peu de temps en apportait.

Les bouchers menacent de renchérir la viande. Ils vexent les citoyens, et chacun crie contre eux. Nos ennemis ne se reposent point, ils veulent troubler et agiter de nouveau le peuple de Paris et même des départements. Depuis quelque temps leurs agents ont essayé de jeter de la défaveur sur les assignats au type de la république, et aujourd'hui dans les marchés on met pour clause: à condition que ça ne sera point en assignats républicains.

A Caen il se forme un rassemblement de 30000 hommes; Wimpfen[2] est à la tête. Ils attendent un renfort du Jura et de la Gironde. Les individus de ce renfort se rendront dans une plaine près de Lisieux comme de simples voyageurs.

Ils ont des émissaires dans toutes les sections de Paris, et ne manquent pas de faire circuler et lire leurs adresses. Ils doivent bientôt s'acheminer vers Paris et se faire précéder d'une adresse en manifeste.

Ils ont un grand soin de répandre dans la campagne etc. que la constitution présentée par le comité de salut public[3] n'était point

---

[1] Il ne parut, selon Deschiens p. 403, qu'en 1793. Cf. n. 163.

[2] Suspect dès le 13 juin, décrété d'accusation le 26, par suite de sa protestation contre le 31 mai datée du 24 juin.

[3] Le 8 et le 10 juin; elle fut adoptée le 24.

l'ouvrage de la Convention, qu'il n'était point et ne pouvait faire la base de la félicité nationale, mais qu'il n'était que l'ouvrage de 24 heures et un palliatif aux journées du 31 mai etc.

Le département de la Manche est travaillé par leurs commissaires; on m'a assuré qu'ils doivent mettre en état d'arrestation les commissaires de la Convention, et qu'enfin il adhère aux projets du département de Calvados, quoiqu'il ait d'abord manifesté un autre vœu.

Julian de Carentan.«

(N. 160) RAPPORT DE PERRIÈRE A GARAT, DU 15 JUIN.

»*Samedi 15 juin à midi.*

Hier le marché aux veaux fut gardé par une force composée d'un détachement de chaque compagnie du bataillon de la section des Sansculottes, sur laquelle il est situé. Les bouchers étaient parvenus à faire emprisonner le plus résolu des marchands de veaux et celui qui avait donné l'exemple de tuer et de vendre au peuple en détail. Des officiers municipaux l'ont tiré de prison et ramené au marché, sur le serment exigé des bouchers, de ne lui faire aucun mal; le serment prêté, ils se sont retirés. C'est là-dessus qu'il faut compter aujourd'hui, et non sur les canons, toutes les fois qu'il sera question de faire entendre raison au peuple. Le marché était bien pourvu; tout s'est passé avec tranquillité. On faisait les veaux vingt et trente écus les plus beaux; mais on ne peut pas compter sur ces sortes de prix. Ils en ont un sur la place et un autre au cabaret. Vers le soir le marché était dépourvu, et ce ne fut que sur les sept heures qu'il arriva deux voitures de douze veaux chacune. Les femmes arrivaient avec leurs enfants et avaient grande envie de voir se renouveler la scène du Vendredi précédent. Au café Procope, où avant la journée du 31 mai un parti dominait l'autre violemment, les deux partis se font entendre librement. „Ce changement" me dit un jeune homme qui s'attacha à mes pas en sortant du café „est dû au projet avorté de la Montagne; on croyait mettre Paris aux prises, et chaque section se montrant armée sur son territoire, au lieu de servir aucun parti, a formé un cercle redoutable autour de tout ce qui aurait voulu se montrer l'ennemi des personnes et des propriétés; mais un projet de sang est terminé par le respect de l'ordre et des lois." Comme je voulais élever des doutes sur ce prétendu projet, en disant que cette manie